

TUNISIE LEASING TL

Société Anonyme au capital de 41 500 000 dinars divisé en 8 300 000 actions de nominal 5 dinars
Siège Social : Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène
RC n° B 134091997

Tunisie Leasing est notée BBB+ (tun) à long terme avec perspective stable et F2 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 13/02/2013

Actualisation du Document de référence « TL 2013 » enregistré le 10 juillet 2013 sous le numéro 13-004

La présente actualisation a été enregistrée par le CMF le 04 NOV. 2013 sous le N° 13-004-A003 donnée en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Elle complète le document de référence enregistré le 10 juillet 2013 sous le numéro 13-004. Cette actualisation du document de référence a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information :

M. Mondher ZID
Directeur financier à TUNISIE LEASING
Tel : 70 132 000 Fax : 71 236 625
E-mail : mondher.zid@tunisieleasing.com.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'actualisation du document de référence

TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse.
Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
Tel : 71 189 600 Fax : 71 949 350

Le document de référence « TL 2013 » enregistré par le CMF en date du 10 juillet 2013 sous le N° 13-004 ainsi que la présente actualisation, sont mis à la disposition du public auprès de Tunisie Leasing – Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène – Tunisie Valeurs – Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène – et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn

Ils ne peuvent être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note d'opération visée par le CMF.

Novembre 2013



SOMMAIRE

Présentation résumée de la société	1
Chapitre 1- Responsables de l'actualisation du document de référence et responsables du contrôle des comptes	2
1.1. Responsables de l'actualisation du document de référence.....	2
1.2. Attestation des Responsables de l'actualisation du document de référence.....	2
1.3. Responsables du contrôle des comptes.....	3
1.4. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'actualisation du document de référence	5
1.5. Responsable de l'information.....	5
Chapitre 2- Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital	6
2.1. Répartition du capital social et des droits de vote au 30/08/2013.....	6
2.2. Marché des titres de l'émetteur.....	8
2.3. Tableau d'amortissement des emprunts obligataires et subordonnés en cours.....	9
Chapitre 3- Renseignements concernant l'activité de TUNISIE LEASING	10
3.1. Description de l'activité au 30/06/2013.....	10
3.2. Indicateurs d'activité au 30/09/2013.....	13
Chapitre 4- Patrimoine, situation financière, résultats	15
4.1. Patrimoine de la société au 30/06/2013.....	15
4.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2013.....	19
4.3. Etats financiers intermédiaires au 30/06/2013.....	20
4.4. Avis des co-commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013.....	60
4.5. Engagements financiers au 30/06/2013.....	62
4.6. Encours de crédits contractés par Tunisie Leasing au 30/06/2013.....	63
4.7. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire TL 2013-1.....	66
4.8. Soldes Intermédiaires de gestion au 30/06/2013.....	67
4.9. Tableau des mouvements des capitaux propres.....	68
4.10. Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation.....	69
4.11. Evolution du résultat net.....	69
4.12. Evolution de la marge brute d'autofinancement.....	70
4.13. Indicateurs de gestion et ratios.....	71
4.14. Etats financiers consolidés au 30/06/2013.....	72
4.15. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 30 Juin 2013	107
4.16. Comportement boursier de l'action Tunisie Leasing sur la période des 9 premiers mois 2013	108
Chapitre 5- Organes d'administration, de direction et de contrôle	110

Présentation résumée de la société

En date du 10 juillet 2013, la société Tunisie Leasing a enregistré auprès du CMF son document de référence « TL 2013 » sous le numéro 13-004 et a obtenu, le 7 Août 2013, le visa du CMF n° 13-831 sur la note d'opération relative à l'émission de l'emprunt obligataire « Tunisie Leasing 2013-1 » de 20 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 DT.

Depuis cette date, la société dispose des informations nouvelles suivantes :

Situation financière au 30/06/2013 :

- Le montant des approbations au 30/06/2013 s'est élevé à 212,431 MDT contre 211,890 MDT au 30/06/2012, soit une progression de 0,26 %.
- Les mises en force se sont élevées à 154,214 MDT au 30/06/2013 contre 147,739 MDT au 30/06/2012, soit une hausse de 4,38 %.
- Les encours financiers sont passés de 520,848 MDT au 30/06/2012 à 548,046 MDT au 30/06/2013, soit une augmentation de 5,22 %.
- Le total des engagements se sont élevés à 601,296 MDT au 30/06/2013, soit une hausse de 5,65% par rapport au 30/06/2012.
- Le ratio de créances classées a atteint 7,05 % au 30/06/2013 contre 7,23% au 30/06/2012.
- Le ratio de couverture de créances classées est passé de 69,61 % au 30/06/2012 à 70,43 % au 30/06/2013 enregistrant ainsi une légère augmentation.
- Le total des engagements courants nets (classe 0 et 1) a atteint 561,153 MDT au 30/06/2013.
- Le produit net de leasing a affiché une baisse de 1,561 MDT (-9,62%) passant de 16,229 MDT au 30/06/2012 à 14,668 MDT au 30/06/2013.
- Au 30/06/2013, Tunisie Leasing a dégagé un bénéfice net de 5,406 MDT contre 7,454 MDT à la même période en 2012, en baisse de 27,47%

Situation financière au 30/09/2013 :

- Le montant des approbations au 30/09/2013 s'est élevé à 294,267 MDT contre 291,808 MDT au 30/09/2012, soit une progression de 0,84%.
- Les mises en force se sont élevées à 219,694 MDT au 30/09/2013 contre 208,956 MDT au 30/09/2012, soit une hausse de 5,14%.
- Les encours financiers se sont élevés à 551,497 MDT au 30/09/2013 contre 518,309 MDT au 30/09/2012, soit une hausse de 6,40%.

Tunisie Leasing atteste qu'aucun élément nouveau autre que ceux précisés dans la présente mise à jour du document de référence n'est intervenu depuis la date d'enregistrement du document de référence « TL 2013 ».

**Chapitre 1 : RESPONSABLES DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE
REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES**

1.1. Responsables de l'actualisation du document de référence

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed ABDELKEFI


TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70. 132.000 - Fax : 71. 232.020

LE DIRECTEUR GENERAL

Fethi MESTIRI

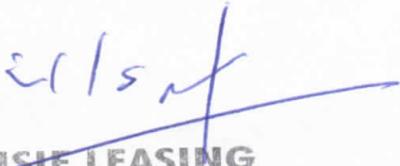

TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70. 132.000 - Fax : 71. 232.020

1.2. Attestation des responsables de l'actualisation du document de référence

« A notre connaissance, les données de la présente actualisation du document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed ABDELKEFI


TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70. 132.000 - Fax : 71. 232.020

LE DIRECTEUR GENERAL

Fethi MESTIRI


TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70. 132.000 - Fax : 71. 232.020



1.3. Responsables du contrôle des comptes :

- Etats financiers intermédiaires individuels de Tunisie Leasing au 30/06/2013

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.
- ECC MAZARS, Immeuble Mazars Rue Ghar El Melh, Les Berges du Lac 1053 Tunis – Tunisie

- Etats financiers intermédiaires consolidés de Tunisie Leasing au 30/06/2013

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.
- ECC MAZARS, Immeuble Mazars Rue Ghar El Melh, Les Berges du Lac 1053 Tunis – Tunisie

Opinion sur les Etats Financiers individuels de Tunisie Leasing arrêtés au 30/06/2013

"En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2013. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 610 040 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 5 407 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2013, l'état des engagements hors bilan ainsi que, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Tunisie Leasing » au 30 juin 2013, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Opinion sur les Etats Financiers consolidés intermédiaires de Tunisie Leasing arrêtés au 30/06/2013

Les états financiers consolidés arrêtés au 30/06/2013 ont fait l'objet ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB et par le cabinet MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF selon les normes

professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant « Les comptes au 30 juin 2013 de la Tunisie LLD, Tunisie Valeurs, STIF, SPCS et Tuninvest International Sicar, dont la contribution au résultat consolidé du semestre s'élève à 1 105 KDT, n'ont pas fait l'objet d'audit ou de revue limitée. Sur la base de nos travaux et sous réserve de l'incidence éventuelle du point exposé ci-dessus, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidele des états financiers intermédiaires consolidés annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie»

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans la présente actualisation du document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

Les Co-commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

ECC MAZARS
 Imm. Mazars, Rue du Lac Ghar El Melh
 Les Berges du Lac 1053 Tunis
 Tél: 00 216 71 96 33 80
 Fax: 00 216 71 96 43 80

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

FINOR
 Société d'Expertise Comptable
 Inscrite au Tableau de l'Ordre
 International City Center - Tour des Bureaux
 Centre Urbain Nord de Tunis
 Tel. (L.G) 70.728.47 Fax: 70.728.405



1.4. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration de l'actualisation du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de l'actualisation du document de référence ».

TUNISIE VALEURS

Le DIRECTEUR GENERAL

Mohamed Fadhel ABDELKEFI



1.5. Responsable de l'information

Monsieur Mondher ZID

Directeur financier à Tunisie Leasing

Tel : 70 132 000 - Fax : 71 236 625

TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70.132.000 - Fax : 71.232.020



N° 13



Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2.1. Répartition du capital social et des droits de vote au 30/08/2013

2.1.1. Structure du capital au 30/08/2013

Actionnaires	Nbre d'actionnaires	Nbre d'actions et de droit de vote	Montant	% du capital et de droits de vote
Actionnaires tunisiens	1321	7 804 600	39 023 000	94,03%
Personnes morales	88	6 225 528	31 127 640	75,01%
Ayant 3% et plus	4	5 337 591	26 687 955	64,31%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	5	461 852	2 309 260	5,56%
Public : détenant au maximum 0,5%	79	426 085	2 130 425	5,13%
Personnes physiques	1233	1 579 072	7 895 360	19,02%
Ayant 3% et plus	1	816 221	4 081 105	9,83%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public : détenant au maximum 0,5%	1232	762 851	3 814 255	9,19%
Actionnaires étrangers	21	491 847	2 459 235	5,93%
Personnes morales	4	480 013	2 400 065	5,79%
Ayant 3% et plus	1	399 947	1 999 735	4,82%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	1	59 546	297 730	0,72%
Public : détenant au maximum 0,5%	2	20 520	102 600	0,25%
Personnes physiques	17	11 834	59 170	0,14%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public : détenant au maximum 0,5%	17	11 834	59 170	0,14%
Reste à attribuer (Rompus)		3553	17 765	0,04%
Total	1 342	8 300 000	41 500 000	100,00%

2.1.2. Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 30/08/2013

Actionnaires	Nombre d'actions et de droit de vote	Montants en DT	% du capital et de droit de vote
AMEN BANK	2 695 692	13 478 460	32,48%
COMAR	1 562 400	7 812 000	18,82%
MENINX HOLDING	403 827	2 019 135	4,87%
RACHED HORCHANI	816 221	4 081 105	9,83%
SQM FRONTIER AFRICA MASTER FUND	399 947	1 999 735	4,82%
STUSID BANK	675 672	3 378 360	8,14%
Total	6 553 759	32 768 795	78,96%

2.1.3. Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres du conseil d'administration et de direction au 30/08/2013

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et droit de vote
Amen Bank	2 695 692	13 478 460	32,48%
COMAR	1 562 400	7 812 000	18,82%
STUSID	675 672	3 378 360	8,14%
Rached HORCHANI	816 221	4 081 105	9,83%
PGI	79 675	398 375	0,96%
PARENIN	0	0	0,00%
Ahmed ABDELKEFI	10 701	53 505	0,13%
Fethi MESTIRI	2 400	12 000	0,03%
Hichem ZGHAL	596	2 980	0,01%
Jalel HENCHIRI	0	0	0,00%
Mme Fatma ABASSI	0	0	0,00%
Kamel LOUHAICHI	0	0	0,00%
Mehdi TAMARZISTE	0	0	0,00%
Total	5 843 357	29 216 785	70,40%

2.1.4. Nombre d'actionnaires :

Au 30/05/2013, le capital social de la société Tunisie Leasing est réparti entre 1342 actionnaires, dont :

- 92 personnes morales (y compris les FCP) ;
- 1250 personnes physiques.

2.2. Marché des titres de l'émetteur

Les titres de créance de Tunisie Leasing sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe seize emprunts obligataires en cours (y compris subordonnés) émis par Tunisie Leasing cotés sur le marché obligataire.

Il s'agit de :

- TL 2008/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2008/3 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2009/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL subordonné 2009 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,65% et/ou TMM +1,25%.
- TL 2009/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,125% et/ou TMM+0,625%
- TL 2010/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,125% et/ou TMM+0,625%
- TL 2010/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,375% et/ou TMM+0,75%
- TL subordonné 2010 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,7% et/ou TMM +1,1%.
- TL 2011/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,75% et/ou TMM+0,9%
- TL 2011/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,95% et/ou TMM+1,25%.
- TL 2011/3 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,85% et/ou TMM+1,35%.
- TL 2012/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,15% et/ou TMM+1,75% et catégorie B pour une durée de 7 ans avec 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 6,25%.
- TL 2012/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,3% et/ou TMM+1,75% et catégorie B pour une durée de 7 ans avec 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 6,4%.
- TL subordonné 2013 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7% et/ou TMM +2,25%.
- TL 2013/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7% et/ou TMM+2% et catégorie B pour une durée de 7 ans avec 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,25%.

Tunisie Leasing estime qu'elle ne dispose, depuis la publication du document de référence « TL 2013 » enregistré par le CMF le 10 Juillet 2013 sous le n° 13-004, d'aucune information nouvelle susceptible d'être portée à la connaissance du public au titre du présent chapitre.

2.3. Tableau d'amortissement des emprunts obligataires et subordonnés en cours émis par TL

Intitulé de l'émission		2013	2014P	2015P	2016P	2017P
TL 2008 /2 5 ans 6,5%	Intérêts	195 000				
	Capital	3 000 000				
TL 2008 /3 5 ans 6,5%	Intérêts	390 000	186 850			
	Capital	3 000 000	3 000 000			
TL 2009 /1 5 ans 6,5%	Intérêts	390 000	195 000			
	Capital	3 000 000	3 000 000			
TL subordonné 2009 5 ans 5.65%	Intérêts	477 133	238 567			
	Capital	4 000 000	4 000 000			
TL 2009 /2 5 ans 5.125%	Intérêts	461 250	307 500	153 750		
	Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000		
TL 2010 /1 5 ans 5.125%	Intérêts	461 250	307 500	153 750		
	Capital	4 000 000	4 000 000	4 000 000		
TL 2010 /2 5 ans 5,375%	Intérêts	967 500	645 000	322 500		
	Capital	6 000 000	6 000 000	6 000 000		
TL subordonné 2010 5 ans 5,7%	Intérêts	875 872	656 904	437 936	218 968	
	Capital	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	
TL 2011/1 5 ans 5,75%	Intérêts	1 380 000	1 035 000	690 000	345 000	
	Capital	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	
TL 2011/2 5 ans 5,95%	Intérêts	1 428 000	1 071 000	714 000	357 000	
	Capital	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	
TL 2011/3 5 ans 5,85%	Intérêts	1 755 000	1 404 000	1 053 000	702 000	351 000
	Capital	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
TL 2012/1 Catégorie A	Intérêts	1 081 785	865 428	649 071	432 714	216 357
	Capital	3 518 000	3 518 000	3 518 000	3 518 000	3 518 000
TL 2012/1 Catégorie B	Intérêts	775 625	775 625	775 625	620 500	465 375
	Capital			2 482 000	2 482 000	2 482 000
TL 2012/2 Catégorie A	Intérêts		922 950	738 360	553 770	369 180
	Capital		2 930 000	2 930 000	2 930 000	2 930 000
TL 2012/2 Catégorie B	Intérêts		342 400	342 400	342 400	273 920
	Capital				1 070 000	1 070 000
TL Subordonné 2013 5ans 7%	Intérêts		1 400 000	1 120 000	840 000	560 000
	Capital		4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
TL 2013/1 Catégorie A	Intérêts		806 600	645 280	483 960	322 640
	Capital		2 484 000	2 484 000	2 484 000	2 484 000
TL 2013/1 Catégorie B	Intérêts		1 274 550	1 274 550	1 274 550	1 019 640
	Capital				3 516 000	3 516 000
TOTAL INTERETS		10 638 415	12 434 874	9 070 222	6 170 862	3 578 112
TOTAL ENCOURS		51 518 000	57 932 000	50 414 000	42 000 000	26 000 000

Chapitre 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE TUNISIE LEASING

3.1. Description de l'activité au 30/06/2013

3.1.1. Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du Leasing au 30/06/2013

La part de marché de TUNISIE LEASING en termes d'approbations et de mises en forces se sont appréciées passant respectivement de 21,4% au 30 juin 2012 à 22,7% au 30 juin 2013 et de 20,8% à 21,2%.

La part de marché des encours a par contre baissé passant de 22,4% à 21,6% au 30 juin 2013.

En millions de Dinars

	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing			Part de marché de TL		
	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Approbations	934,2	992,1	1747,8	212,4	211,9	371,7	22,73%	21,35%	21,26%
Mises en force	726,7	710,7	1394,3	154,2	147,7	275,3	21,21%	20,78%	19,74%
Encours	2536,4	2325,2	2414,9	548,4	520,8	519,4	21,62%	22,39%	21,50%

*Source : CIL

3.1.2. Evolution des approbations

Le montant des approbations au 30/06/2013 s'est élevé à 212 431 milliers de dinars contre 211 890 milliers de dinars au 30/06/2012. La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/06/2013		30/06/2012		31/12/2012		Variation
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	S1 2013 - S1 2012
Agriculture	6 514	3,07%	6 995	3,30%	12 857	3,46%	-6,88%
Industrie	51 709	24,34%	58 152	27,44%	100 083	26,93%	-11,08%
Bâtiments et Travaux Publics	23 405	11,02%	15 118	7,13%	31 036	8,35%	54,82%
Tourisme	30 934	14,56%	22 513	10,62%	33 696	9,06%	37,41%
Commerce et service	99 869	47,01%	109 111	51,49%	194 000	52,2%	-8,47%
Total	212 431	100,00%	211 890	100,00%	371 672	100,00%	+0,26%

La répartition des approbations par type de matériel est comme suit :

En milliers de Dinars

	30/06/2013		30/06/2012		31/12/2012		Variation S1 2013 - S1 2012
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Mobilier	199 838	94,07%	194 627	91,85%	346 126	93,13%	2,68%
Immobilier	12 593	5,93%	17 263	8,15%	25 545	6,87%	-27,05%
Total	212 431	100,00%	211 890	100,00%	371 671	100,00%	0,26%

3.1.3. Evolution des mises en force

La société a enregistré une hausse de 4,38% de ses mises en force qui se sont élevées à 154 214 milliers de dinars au 30/06/2013 contre 147 739 milliers de dinars au 30/06/2012. La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	30/06/2013		30/06/2012		31/12/2012		Variation
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	S1 2013 - S1 2012
Agriculture	4 835	3,14%	5 658	3,83%	10 713	3,89%	-14,55%
Industrie	40 199	26,07%	35 919	24,31%	65 145	23,66%	11,92%
Tourisme	23 034	14,94%	16 337	11,06%	26 407	9,6%	40,99%
Commerce et Services	71 053	46,07%	73 730	49,91%	145 094	52,7%	-3,63%
Bâtiments et travaux Publics	15 093	9,79%	16 095	10,89%	27 942	10,15%	-6,23%
Total	154 214	100,00%	147 739	100,00%	275 301	100,00%	+4,38%

La répartition des mises en force par type de matériel est comme suit :

En milliers de Dinars

	30/06/2013		30/06/2012		31/12/2012		Variation S1 2013 - S1 2012
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Mobilier	146 175	94,79%	138 196	93,54%	259 553	94,28%	5,77%
Immobilier	8 039	5,21%	9 543	6,46%	15 748	5,72%	-15,76%
Total	154 214	100,00%	147 739	100,00%	275 301	100,00%	+4,38%

3.1.4. Evolution des Encours financiers

La société a enregistré une augmentation de 5,22% de ses encours financiers qui se sont élevées à 548 046 milliers de dinars au 30/06/2013 contre 520 848 millions de dinars au 30/06/2012.

La répartition des encours, par secteur, se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	30/06/2013		30/06/2012		31/12/2012		Variation
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	S1 2013- S1 2012
Agriculture	20 007	3,65%	19 369	3,72%	19 612	3,78%	3,28%
Industrie	145 201	26,49%	136 325	26,17%	134 389	25,87%	6,37%
Tourisme	50 202	9,16%	44 915	8,62%	41 704	8,03%	11,66%
Commerce et Services	277 348	50,61%	261 582	50,22%	267 921	51,58%	6,30%
Bâtiments et Travaux Publics	55 288	10,09%	58 657	11,26%	55 831	10,75%	-5,88%
Total	548 046	100,00%	520 848	100,00%	519 457	100%	5,30%

La répartition des encours financiers par type de matériel est comme suit :

En milliers de Dinars

	30/06/2013		30/06/2012		31/12/2012		Variation S1 2013 - S1 2012
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Mobilier	478 082	87.23%	448 553	86,12%	450 010	86,63%	6,57%
Immobilier	69 964	12.77%	72 295	13,88%	69 447	13,37%	-2,60%
Total	548 046	100,00%	520 848	100,00%	519 457	100,00%	+5,30%

3.1.5. Evolution des engagements de la société sur la clientèle

En Dinars

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	561 153 695	529 947 594	522 873 611
Créances classées (Hormis Hors Bilan)	40 142 923	39 146 040	35 092 295
Classe 2	9 942 347	8 820 046	3 664 726
Classe 3	17 655	1 614 581	3 592 722
Classe 4	30 182 921	28 711 413	27 835 797
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan)	601 296 617	569 093 634	557 966 906
Total brut des créances (Bilan)	569 733 027	541 482 443	538 816 505
Provisions et Agios réservés sur créances classées	28 273 982	27 250 894	26 396 846
-provisions affectées	25 473 779	24 658 761	23 894 148
-produits réservés	2 800 203	2 592 133	2 502 698
Ratio des créances classées (créances classées/total créances Bilan)	7,05%	7,23%	6,51%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)	70,43%	69,61%	75,22%

3.2. Indicateurs d'activité au 30/09/2013

	Deuxième Trimestre			Cumul			Année 2012 (*)
	30/09/2013	30/09/2012	Variation	30/09/2013	30/09/2012	Variation	
Approbations	81 836	79 919	2,40%	294 267	291 808	0,84%	371 672
Mises en Force	65 480	61 217	6,96%	219 694	208 956	5,14%	275 301
Encours financiers				551 497	518 309	6,40%	519 457
Total des Engagements Courants (a)				530 814	494 240	7,40%	503 643
Total des Engagements Classés (b)				44 942	46 326	-2,99%	35 093
Total des Engagements (c)=a+b				575 756	540 566	6,51%	538 736
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)				7,81%	8,57%		6.51%
Ressources d'Emprunts				414 125	425 547	-2,68%	423 955
Capitaux Propres				119 629	96 692	23,72%	99 009
Revenus Bruts de Leasing (1)	72 415	67 978	6,53%	212 714	199 811	6,46%	269 599
Revenus Nets de Leasing	12 337	11 511	7,18%	35 484	33 483	5,98%	44 810
Produits Nets de Leasing	5 933	7 226	-17,89%	21 026	22 066	-4,71%	28 325
Total des Charges d'Exploitation	3 097	2 551	21,40%	9 421	8 417	11,93%	11 353
Trésorerie Nette				(2 682)	(3 453)		(1 274)

(*) Chiffres définitifs et audités

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : les contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Total engagements : encours financiers + impayés

Revenus bruts du leasing : loyers du leasing (contrats conclus avant le 01-01-2008) + Intérêts intercalaires + Intérêts sur créances de leasing (contrats conclus après le 01-01-2008)

Revenus nets de leasing : Intérêts sur créances de leasing

Produits nets de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements - charges financières

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication.

Répartition des Approbations par Secteur et par Type:

Secteur d'activité	3ème Trimestre							Cumul						Année 2012	
	2013			2012			Var	2013			2012				Var
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	3 780	0	3 780	2 824	0	2 824	33.87%	10 380	0	10 380	9 266	553	9 819	5.71%	12 857
Industrie	16 521	0	16 521	19 303	0	19 303	-14.41%	66 835	1 396	68 230	74 731	2 724	77 455	-11.91%	100 083
Batiments & Travaux publics	12 787	1 886	14 673	8 032	156	8 188	79.20%	36 116	1 962	38 078	22 947	359	23 306	63.38%	31 036
Tourisme (2)	6 060	346	6 406	5 452	0	5 452	17.49%	36 299	985	37 284	27 670	295	27 965	33.32%	33 696
Services & Commerce	37 851	2 604	40 455	40 390	3 762	44 152	-8.37%	127 208	13 086	140 294	136 012	17 251	153 263	-8.46%	194 000
Totaux	77 000	4 836	81 836	76 001	3 918	79 919	2.40%	276 838	17 429	294 267	270 627	21 181	291 808	0.84%	371 672

Répartition des Mises en Force par Secteur et par Type:

Secteur d'activité	3ème Trimestre							Cumul						Année 2012	
	2013			2012			Var	2013			2012				Var
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	3 155	0	3 155	1 909	0	1 909	65.29%	7 990	0	7 990	7 567	0	7 567	5.59%	10 713
Industrie	14 927	85	15 012	15 238	0	15 238	-1.48%	51 549	3 662	55 211	47 961	3 196	51 156	7.93%	65 145
Batiments & Travaux publics	7 572	0	7 572	5 455	0	5 455	38.80%	22 589	76	22 665	21 280	271	21 550	5.17%	27 942
Tourisme (2)	6 481	462	6 943	5 005	0	5 005	38.73%	29 514	462	29 976	21 325	0	21 325	40.57%	26 407
Services & Commerce	31 699	1 098	32 798	30 805	2 806	33 611	-2.42%	98 367	5 484	103 851	98 475	8 883	107 358	-3.27%	145 094
Totaux	63 835	1 645	65 480	58 411	2 806	61 217	6.96%	210 010	9 684	219 694	196 607	12 349	208 956	5.14%	275 301

(2) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures.

Faits Saillants du Troisième Trimestre 2013

- Progression des mises en force de 5,14% par rapport au 30 septembre 2012.
- Augmentation des revenus nets de leasing de près de 6% comparés à une année auparavant.
- Amélioration du taux de créances classées de 8,57% à 7,81%. La société s'emploie à faire baisser encore ce ratio pour le rapprocher de celui de fin 2012.

Chapitre 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS

4.1. Patrimoine de la société au 30/06/2013

4.1.1. Créances de leasing au 30/06/2013

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Créances de leasing (encours financiers)	536 736 945	508 820 849	510 889 985
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	671 401	364 684	720 681
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	10 638 228	11 662 298	7 846 578
Total brut	548 046 574	520 847 831	519 457 244

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Matériel de transport léger	176 446 044	161 614 624	159 802 056
Matériel de transport léger Utilitaire	44 853 297	45 015 183	44 596 699
Matériel de transport lourd	63 701 006	63 708 587	59 701 531
Matériel BTP	72 451 946	77 694 565	70 920 179
Equipement industriel	61 436 824	46 885 149	54 936 376
Equipement informatique	4 461 287	3 620 458	3 865 174
Autres	54 731 703	50 014 726	56 187 991
Sous total	478 082 108	448 553 292	450 010 006
Immeubles de bureaux	31 008 598	30 129 172	31 732 351
Immeubles industriels ou commerciaux	38 955 868	42 165 368	37 714 888
Total	548 046 574	520 847 831	519 457 244

4.1.2. Les immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.2.1. Les immobilisations corporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	2 236 071	-	-	-	2 236 071	-	-	-	-	2 236 071
Constructions	5%	5 286 172	8 328	116 525	-	5 411 025	444 420	131 410	-	575 830	4 835 196
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	527 662	400 760	-	259 280	669 142	360 242	48 046	202 940	205 348	463 795
Mobilier de bureau	10%	948 495	29 253	-	-	977 748	675 590	28 708	-	704 298	273 450
Matériel informatique	33%	1 708 311	20 873	-	-	1 729 184	1 579 491	58 697	-	1 638 188	90 996
Installations générales	10%	1 815 347	78 255	-	-	1 893 602	635 956	78 940	-	714 896	1 178 706
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		741 196	187 690	(123 750)	-	805 136	-	-	-	-	805 136
TOTAUX		13 293 924	725 159	(7 225)	259 280	13 752 578	3 726 368	345 800	202 940	3 869 229	9 883 349

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4.1.2.2. Les immobilisations incorporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	5 075 039	96 538	-	-	5 171 577	3 246 306	279 576	-	3 525 882	1 645 695
Logiciels en cours		-	20 860	-	-	20 860	-	-	-	-	20 860
TOTAUX		5 075 039	117 398	-	-	5 192 437	3 246 306	279 576	-	3 525 882	1 666 555

4.1.3. Les immobilisations financières (hors titres de placement)

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Titres de participation	39 985 371	21 111 381	37 610 011
Titres immobilisés	11 566 625	9 833 225	9 566 625
Avances sur acquisitions de titres	4 404 293	2 415 580	4 404 293
Prêts au personnel	1 479 111	1 388 760	1 392 880
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	281 570	288 496	281 647
Dépôts et cautionnements versés	228 408	27 157	26 257
Montant brut	57 945 378	35 062 579	53 281 713
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres	(7 353 000)	-	(5 000 000)
Montant libéré	50 592 378	35 062 579	48 281 713
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(931 917)	(50 000)	(731 917)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(42 910)	(143 410)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)	(1 596)
Montant net	49 497 575	34 950 193	47 386 910

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
<u>Entreprises liées</u>							
Tunisie LLD	2 486	100,000	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algerie	655 185		10 665 481			2006/2009	18,72%
Tunisie Factoring	569 765	10,000	2 768 373			1999/2010	56,98%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900			2009	30,00%
Total Entreprises liées			14 987 452	-	-		
<u>Entreprises associées</u>							
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	30 000	100,000	3 117 699			1991/92/96/98/2004/2012	30,00%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,000	125 000			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées			4 120 133	-	-		
<u>Autres</u>							
S T I F	1	10,000	10			2000	-
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000		50 000	2002	10,00%
Clinique El Amen La Marsa S.A	420	100,000	42 000			2010	1,14%
Amen Santé	19 234	10,000	192 340			2009/2010	1,54%
Alios Finance	44 762		812 886			2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000			2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100			2010	-
Clinique El Amen Beja	2 818	100,000	281 800			2010/2012	4,34%
Amen Finance Company	100 000	100,000	10 000 000	5 000 000		2012	10,00%
Taysir	5 000	100,000	500 000			2013	16,67%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,000	3 000 000	2 353 000		2013	18,75%
Ennakl	389 000	1,000	4 998 650		881 917	2012	1,30%
Total Autres			20 877 786	7 353 000	931 917		
Total Titres de participation			39 985 371	7 353 000	931 917		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10,000	5 000			1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910		42 910	2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100 500		100 500	2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	20 000	10,000	200 000			2008	(*)
* M.B.G	15 000	100,000	1 500 000			2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	18,500	184 815			2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000			2009	(*)
* Société Touristique "OCEANA"	3 334	100,000	333 400			2009	(*)
*Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000			2010	
* Société YASMINE	400 000	10,000	4 000 000			2011/2013	(*)
* SERTS	40 000	10,000	400 000			2011	(*)
* Société Agricole SIDI OTHMEN	25 000	100,000	3 500 000			2012/2013	(*)
			11 566 625	-	143 410		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

4.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2013

4.2.1. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles postérieures au 30/06/2013

	Acquisitions	Cessions
ML TRANSPORT	183 180	56 000
M.M.B	1 418	0
ML INFO	38 173	0
TOTAL	222 771	56 000

- ML TRANSPORT : MATERIEL DE TRANSPORT
- M.M.B : MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU
- ML INFO : MATERIEL INFORMATIQUE

4.2.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles postérieures au 30/06/2013

	Acquisitions	Cessions
LOG INFO	126 195	0

- LOG INFO : LOGICIEL INFORMATIQUE

4.2.3. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 30/06/2013

	Acquisitions	Cessions
TITRES AMEN SANTE	288 510	0
TITRES MLB (*)		61 506

- TITRES MLB : TITRES MARBLE & LIMESTONE BLOCKS

(*) La société MARBLE & LIMESTONE BLOCKS (MLB) est une société anonyme au capital de 821 400 DT qui exerce son activité sous le régime totalement exportateur.

4.3. Etats financiers intermédiaires au 30/06/2013

4.3.1. Bilans comparés au 30 Juin

BILAN ARRETE AU 30 juin 2013

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
ACTIFS				
Liquidités et équivalents de liquidités	3	1 120 295	2 015 169	5 197 560
Créances sur la clientèle				
Créances de leasing : Encours Financiers		548 046 574	520 847 831	519 457 244
Moins : provisions		(16 700 653)	(15 689 558)	(16 279 971)
	4	531 345 921	505 158 273	503 177 273
Créances de leasing : Impayés		21 835 011	20 783 467	19 507 819
Moins : provisions et produits réservés		(14 221 216)	(13 864 889)	(12 764 763)
	5	7 613 795	6 918 578	6 743 056
Intérêts constatés d'avance		(2 966 275)	(2 855 627)	(2 867 472)
Total des créances sur la clientèle		535 993 441	509 221 224	507 052 857
Portefeuille titres de placement	6	597 270	687 110	557 707
Portefeuille d'investissement				
Portefeuille d'investissement brut		50 592 378	35 062 579	48 281 713
Moins : provisions		(1 094 803)	(112 386)	(894 803)
Total Portefeuille d'investissement	7	49 497 575	34 950 193	47 386 910
Valeurs immobilisées				
Immobilisations incorporelles		5 192 437	4 737 261	5 075 039
Moins : amortissements		(3 525 882)	(2 974 620)	(3 246 306)
	8	1 666 555	1 762 641	1 828 733
Immobilisations corporelles		13 752 578	12 968 942	13 293 924
Moins : amortissements		(3 869 229)	(3 372 522)	(3 726 368)
	9	9 883 349	9 596 420	9 567 556
Total des valeurs immobilisées		11 549 904	11 359 061	11 396 289
Autres actifs	10	11 281 540	15 692 048	5 428 788
TOTAL DES ACTIFS		610 040 025	573 924 805	577 020 112

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

PASSIFS

Emprunts et ressources spéciales

Concours bancaires

11 17 715 777 15 842 316 6 471 546

Emprunts et dettes rattachées

12 422 609 778 413 335 920 432 446 733

Total Emprunts et ressources spéciales

440 325 555 429 178 236 438 918 279

Autres Passifs

Dettes envers la clientèle

13 17 184 759 14 811 910 14 213 401

Fournisseurs et comptes rattachés

14 26 442 960 27 655 661 18 181 125

Provisions pour passifs et charges

15 1 143 123 1 107 778 1 103 123

Autres

16 5 527 102 6 164 059 5 594 507

Total des autres Passifs

50 297 944 49 739 408 39 092 156

CAPITAUX PROPRES

Capital social

41 500 000 35 000 000 35 000 000

Réserves

61 408 998 37 758 998 37 758 998

Résultats reportés

11 100 679 14 793 245 14 793 245

Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice

114 009 677 87 552 243 87 552 243

Résultat de la période

5 406 849 7 454 918 11 457 434

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

17 **119 416 526 95 007 161 99 009 677**

TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

610 040 025 573 924 805 577 020 112

4.3.2. Etat des engagements hors bilan comparés au 30 Juin

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
au 30 juin 2013
(Montants exprimés en dinars)

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
PASSIFS EVENTUELS	15 309 840	11 000 000	13 343 034
Cautions, avals et autres garanties données	15 309 840	11 000 000	13 343 034
ENGAGEMENTS DONNES	31 563 590	27 611 191	24 150 401
Engagements de financement en faveur de la clientèle	31 563 590	27 611 191	19 150 401
Engagements sur titres	7 353 000	-	5 000 000
ENGAGEMENTS RECUS	76 848 116	75 863 089	72 380 112
Garanties reçues	4 309 988	7 672 564	4 431 151
Intérêts à échoir sur contrats actifs	72 538 128	68 190 525	67 948 961
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	5 050 320	8 973 142	10 050 320
Engagements sur titres (*)	4 050 320	6 039 033	4 050 320
Emprunts obtenus non encore encaissés	1 000 000	2 934 109	6 000 000

(*) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1.35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 000 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing viendront en déduction du prix de cession des dites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des trois premières échéances pour un montant global de 3 623 370 DT. Les dividendes encaissés par AMEN BANK au titre de l'exercice 2011 se sont élevés à 780 923 DT et imputés sur l'encours du portage.

4.3.3. Etats de résultats comparés au 30 Juin

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er janvier au 30 JUIN 2013
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts de crédit bail		22 768 654	21 541 968	44 368 451
Variation des produits réservés		(297 506)	151 409	(256 027)
Total du revenu de leasing	18	22 471 148	21 693 377	44 112 424
Autres produits d'exploitation	19	393 666	352 901	697 201
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		22 864 814	22 046 278	44 809 625
CHARGES FINANCIERES NETTES	20	(12 212 510)	(10 953 091)	(23 169 409)
PRODUITS DES PLACEMENTS	21	4 015 796	5 136 019	6 684 412
PRODUIT NET		14 668 100	16 229 206	28 324 628
Charges de personnel	22	(3 492 635)	(3 017 670)	(6 027 126)
Autres charges d'exploitation	23	(2 264 768)	(2 203 282)	(4 088 254)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(1 586 776)	(1 144 032)	(2 538 039)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	25	(200 000)	-	(899 949)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	26	(625 376)	(611 833)	(1 237 365)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	(33 102)	(147 937)	(129 485)
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 465 443	9 104 453	13 404 409
Autres gains ordinaires	28	293 118	214 194	455 808
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		6 758 561	9 318 647	13 860 217
Reprises sur provisions pour impôt différé		-	-	51 914
Impôt sur les bénéfices	29	(1 351 712)	(1 863 729)	(2 454 697)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		5 406 849	7 454 918	11 457 434
Résultat par action	17	0,682	1,021	1,570

4.3.4. Etats de flux de trésorerie comparés au 30 Juin

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin		Exercice
		2013	2012	2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	172 318 779	162 036 381	330 187 052
Décaissements pour financement de contrats de leasing	31	(168 065 769)	(167 011 328)	(315 106 028)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	32	(5 700 377)	(6 161 747)	(10 267 452)
Intérêts payés	33	(13 953 303)	(11 033 271)	(20 961 945)
Impôts et taxes payés	34	(5 882 616)	(543 121)	(2 807 878)
Autres flux de trésorerie	35	2 104 859	2 353 691	8 095 629
		<u>(19 178 427)</u>	<u>(20 359 394)</u>	<u>(10 860 622)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(835 333)	(205 389)	(868 149)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	111 757	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	(4 132 863)	(3 063 970)	(17 077 282)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39	1 822 198	490 683	1 284 861
		<u>(3 034 240)</u>	<u>(2 778 676)</u>	<u>(16 660 570)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions	17	22 000 000	-	-
Dividendes et autres distributions	40	(6 997 912)	(5 947 933)	(5 947 933)
Encaissements provenant des emprunts	12	131 953 318	85 370 000	188 648 885
Remboursement d'emprunts	12	(127 464 234)	(74 759 309)	(155 401 910)
Flux liés au financement à court terme	12	(12 600 000)	14 800 000	9 100 000
		<u>6 891 172</u>	<u>19 462 758</u>	<u>36 399 042</u>
Variation de trésorerie		<u>(15 321 496)</u>	<u>(3 675 312)</u>	<u>8 877 849</u>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	40	(1 273 986)	(10 151 835)	(10 151 835)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	40	(16 595 482)	(13 827 147)	(1 273 986)

4.3.5. Notes aux états financiers au 30/06/2013

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 1993, le 1^{er} janvier 1994, le 1^{er} janvier 1995 et le 1^{er} janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2001, le 1^{er} janvier 2002, le 1^{er} janvier 2003 et le 1^{er} janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de

L'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie leasing » avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	8.106.059
• Passifs grevant les biens apportés	(2.785.084)
<u>Apport net</u>	DT 5.320.975

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions

nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 d'actions, en trois tranches en 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1er Janvier 2013, le 1er Janvier 2014, et le 1er Janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1^{ère} tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2^{ème} tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3^{ème} tranche

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2013 à la somme de 41.500.000 Dinars, divisé en 8.300.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 et 5 ans	20% et 33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a-** la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b-** la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les encaissements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision
	A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*)En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de

gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Provision à caractère individuel :

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-2.1 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-2.2 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-3 Provision à caractère général :

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :
 - Agriculture
 - Industrie manufacturière
 - BTP
 - Autres industries
 - Tourisme
 - Promotion immobilière
 - Commerce
 - Autres services
2. Pour chaque groupe de créance i , calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2007 à 2011 TMM_{gi} (en%) selon la formule suivante :

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année $N-1$ du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;

- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
 - n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.
3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2012. La formule de calcul est la suivante :

$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2012}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2011}}$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Dans la présente étude, ces provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées.

Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :

$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Perte attendue sur le risque additionnel}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$

- TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.
5. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante:

$PC_{gi} = \text{Engagements}_{gi} \text{ 0 et 1} \times TMM_{gi} \times FS_{gi} \times TPM_{gi}$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtient par la sommation des PCgi.

2-5 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

2-8 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

2-9 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Banques	1 108 831	2 011 591	5 190 925
- Caisses	11 464	3 578	6 635
Total	1 120 295	2 015 169	5 197 560

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Créances de leasing (encours financiers)	536 736 945	508 820 849	510 889 985
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	671 401	364 684	720 681
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	10 638 228	11 662 298	7 846 578
<u>Total brut</u>	<u>548 046 574</u>	<u>520 847 831</u>	<u>519 457 244</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(14 680 150)	(13 677 513)	(14 259 468)
- Provisions collectives	(2 000 000)	(2 000 000)	(2 000 000)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(20 503)	(12 045)	(20 503)
<u>Total des provisions</u>	<u>(16 700 653)</u>	<u>(15 689 558)</u>	<u>(16 279 971)</u>
<u>Soldes nets</u>	<u>531 345 921</u>	<u>505 158 273</u>	<u>503 177 273</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2012	<u>503 177 273</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	154 433 798
- Relocations	1 441 511
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(118 203 227)
- Remboursement anticipé de créances	(6 801 534)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(1 101 152)
- Relocations	(1 180 067)
<u>Provisions de la période</u>	
- Dotations	(2 627 053)
- Reprises	2 206 371
Solde au 30 Juin 2013	<u>531 345 921</u>

4.1 : Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Agriculture	20 007 022	19 368 801	19 612 152
Bâtiments TP	55 288 316	58 656 656	55 830 617
Industrie			
Agro-alimentaire	30 280 770	25 958 961	26 916 077
Chimie	18 673 507	19 234 415	19 249 506
Energie	491 665	815 650	612 433
Textile	11 613 541	12 815 604	11 199 505
Mines	89 313	215 301	161 105
Autres industries	84 052 668	77 285 489	76 250 169
Tourisme			
Hôtellerie	3 024 072	3 628 068	3 099 014
Agences de voyage	3 931 423	2 744 299	2 398 351
Location de voiture	37 759 622	34 127 553	31 290 809
Autres Tourisme	5 486 671	4 414 890	4 916 280
Commerce et service			
Commerce	120 333 057	113 499 425	115 683 649
Transport	46 750 880	46 385 815	45 827 040
Audio-visuel	498 724	379 943	385 766
Professions libérales	35 859 568	32 787 276	34 814 703
Autres Services	73 905 758	68 529 686	71 210 068
Total	548 046 574	520 847 831	519 457 244

4.2 : Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Matériel de transport léger	176 446 044	161 614 624	159 802 056
Matériel de transport léger Utilitaire	44 853 297	45 015 183	44 596 699
Matériel de transport lourd	63 701 006	63 708 587	59 701 531
Matériel BTP	72 451 946	77 694 565	70 920 179
Equipement industriel	61 436 824	46 885 149	54 936 376
Equipement informatique	4 461 287	3 620 458	3 865 174
Autres	54 731 703	50 014 726	56 187 991
Sous total	478 082 108	448 553 292	450 010 006
Immeubles de bureaux	31 008 598	30 129 172	31 732 351
Immeubles industriels ou commerciaux	38 955 868	42 165 368	37 714 888
Total	548 046 574	520 847 831	519 457 244

4.3 : Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Paiements minimaux sur contrats actifs	591 854 253	560 640 974	564 257 924
A recevoir dans moins d'1an	233 233 249	220 675 680	222 508 050
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	347 951 046	327 512 785	331 180 278
A recevoir dans plus de 5 ans	10 669 958	12 452 509	10 569 595
Produits financiers non acquis	72 538 128	68 190 525	67 948 961
Encours contrats actifs (1)	519 316 125	492 450 449	496 308 962
A recevoir dans moins d'1an	197 565 622	187 245 702	188 945 805
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	312 008 291	293 805 222	297 794 126
A recevoir dans plus de 5 ans	9 742 212	11 399 525	9 569 032
Créances en cours (2)	10 638 228	11 662 298	7 846 578
Créances échues (3)	671 401	364 684	720 681
Contrats suspendus (contentieux) (4)	17 420 820	16 370 400	14 581 023
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	548 046 574	520 847 831	519 457 244

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	10 654 699	9 339 637	9 013 420
- Intérêts de retard à facturer	56 931	80 000	80 000
<u>Montant brut</u>	10 711 630	9 419 637	9 093 420
A déduire :			
- Provisions	(1 781 149)	(1 593 665)	(1 168 417)
- Produits réservés (*)	(1 334 312)	(927 180)	(1 181 161)
<u>Montant net</u>	7 596 169	6 898 792	6 743 842
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	10 974 823	11 215 272	10 265 841
- Créances radiées	148 558	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	11 123 381	11 363 830	10 414 399
A déduire :			
- Provisions	(9 012 480)	(9 387 582)	(8 466 264)
- Produits réservés	(1 941 527)	(1 784 316)	(1 787 044)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	20 816	43 374	12 533
-Agios réservés sur opérations de consolidation et de relocation	(3 190)	(23 588)	(13 319)
<u>Solde créances de leasing : Impayés</u>	7 613 795	6 918 578	6 743 056

(*) Dont 478 826 DT des agios réservés sur des créances ordinaires.

NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (suite)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	476 216 350	46 252 513	7 264 662	7 335	18 305 717	548 046 574
Impayés	2 469 034	4 595 277	2 677 685	10 320	11 877 204	21 629 522
Avances et acomptes reçus (*)	(9 265 806)	(62 299)	(3)	(361)	(1 602 915)	(10 931 385)
Produits à recevoir	56 931					56 931
ENCOURS GLOBAL	469 476 509	50 785 491	9 942 344	17 294	28 580 006	558 801 642
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			1,75%	0,00%	5,30%	
			7,05%			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	30 962 539	601 051	-	-	-	31 563 590
TOTAL ENGAGEMENTS	500 439 048	51 386 542	9 942 344	17 294	28 580 006	590 365 232
Produits réservés	-	-	559 978	3 220	2 237 005	2 800 203
Provisions affectées sur les impayés	-	-	1 169 749	1 307	9 622 573	10 793 629
Provisions affectées sur les encours	-	-	218 501	-	14 461 649	14 680 150
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	1 948 228	4 527	26 321 227	28 273 982
ENGAGEMENTS NETS	500 439 048	51 386 542	7 994 115	12 767	2 258 778	562 091 250
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés			19,60%	25,64%	87,21%	
			70,43%			

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

(1) Impayés hors créances radiées d'un montant de 148 558 DT, totalement provisionnées.

(2) Le ratio des actifs non performants s'établit au 30 Juin 2013 à 7,05% contre 6,51% au 31 Décembre 2012.

(3) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit au 30 Juin 2013 à 70,43% contre 75,22% au 31 Décembre 2012.

NOTE 6 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse des titres de placement se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Tunisie Sicav	39 563	11 871	-
POULINA G H	69 600	69 600	69 600
STAR	200 100	200 100	200 100
BH	56 395	56 395	56 395
Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020	500 020
Montant brut	865 678	837 986	826 115
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(268 408)	(150 876)	(268 408)
Montant net	597 270	687 110	557 707

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Titres de participation	39 985 371	21 111 361	37 610 011
Titres immobilisés	11 566 625	9 833 225	9 566 625
Avances sur acquisitions de titres	4 404 293	2 415 580	4 404 293
Prêts au personnel	1 479 111	1 388 760	1 392 880
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	281 570	286 496	281 647
Dépôts et cautionnements versés	228 408	27 157	26 257
Montant brut	57 945 378	35 062 579	53 281 713
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres	(7 353 000)	-	(5 000 000)
Montant libéré	50 592 378	35 062 579	48 281 713
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(931 917)	(50 000)	(731 917)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(42 910)	(143 410)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)	(1 596)
Montant net	49 497 575	34 950 193	47 386 910

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2012	37 610 011	32 610 011	5 000 000
Additions de l'exercice			
- Tayssir	500 000	500 000	-
- FCPR Tuninvest Croissance	3 000 000	647 000	2 353 000
Cessions de l'exercice			
- Esprit	(61 000)	(61 000)	-
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tuninvest Innovations Sicar	(1 063 640)	(1 063 640)	-
Soldes au 30 Juin 2013	39 985 371	32 632 371	7 353 000

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2012</u>	9 566 625	9 566 625	-
Additions de l'exercice			
- Société Agricole Sidi Othmen	1 000 000	1 000 000	-
- Société Yasmine	1 500 000	1 500 000	-
Cessions de l'exercice			
- M.B.G	(500 000)	(500 000)	-
<u>Soldes au 30 Juin 2013</u>	<u>11 566 625</u>	<u>11 566 625</u>	<u>-</u>

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
<u>Entreprises liées</u>							
Tunisie LLD	2 486	100,000	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algerie	655 185		10 665 481			2006/2009	18,72%
Tunisie Factoring S.P.C.S	569 765	10,000	2 768 373			1999/2010	56,98%
	149 990	10,000	1 499 900			2009	30,00%
Total Entreprises liées			14 987 452	-	-		
<u>Entreprises associées</u>							
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	30 000	100,000	3 117 699			1991/92/96/98/2004/2012	30,00%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,000	125 000			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées			4 120 133	-	-		
<u>Autres</u>							
S T I F	1	10,000	10			2000	-
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000		50 000	2002	10,00%
Clinique El Amen La Marsa S.A	420	100,000	42 000			2010	1,14%
Amen Santé	19 234	10,000	192 340			2009/2010	1,54%
Alios Finance	44 762		812 886			2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000			2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100			2010	-
Clinique El Amen Beja	2 818	100,000	281 800			2010/2012	4,34%
Amen Finance Company	100 000	100,000	10 000 000	5 000 000		2012	10,00%
Tayssir	5 000	100,000	500 000			2013	16,67%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,000	3 000 000	2 353 000		2013	18,75%
Ennakl	389 000	1,000	4 998 650		881 917	2012	1,30%
Total Autres			20 877 786	7 353 000	931 917		
Total Titres de participation			39 985 371	7 353 000	931 917		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10,000	5 000			1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910		42 910	2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100 500		100 500	2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	20 000	10,000	200 000			2008	(*)
* M.B.G	15 000	100,000	1 500 000			2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	18,500	184 815			2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000			2009	(*)
* Société Touristique "OCEANA"	3 334	100,000	333 400			2009	(*)
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000			2010	
* Société YASMINE	400 000	10,000	4 000 000			2011/2013	(*)
* SERTS	40 000	10,000	400 000			2011	(*)
* Société Agricole SIDI OTHMEN	25 000	100,000	3 500 000			2012/2013	(*)
			11 566 625	-	143 410		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES

EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2013

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	5 075 039	96 538	-	-	5 171 577	3 246 306	279 576	-	3 525 882	1 645 695
Logiciels en cours		-	20 860	-	-	20 860	-	-	-	-	20 860
TOTAUX		5 075 039	117 398	-	-	5 192 437	3 246 306	279 576	-	3 525 882	1 666 555

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	2 236 071	-	-	-	2 236 071	-	-	-	-	2 236 071
Constructions	5%	5 286 172	8 328	116 525	-	5 411 025	444 420	131 410	-	575 830	4 835 196
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	527 662	400 760	-	259 280	669 142	360 242	48 046	202 940	205 348	463 795
Mobilier de bureau	10%	948 495	29 253	-	-	977 748	675 590	28 708	-	704 298	273 450
Matériel informatique	33%	1 708 311	20 873	-	-	1 729 184	1 579 491	58 697	-	1 638 188	90 996
Installations générales	10%	1 815 347	78 255	-	-	1 893 602	635 956	78 940	-	714 896	1 178 706
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		741 196	187 690	(123 750)	-	805 136	-	-	-	-	805 136
TOTAUX		13 293 924	725 159	(7 225)	259 280	13 752 578	3 726 368	345 800	202 940	3 869 229	9 883 349

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Frais d'émission des emprunts	930 973	1 016 731	935 415
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	7 514	7 514	7 514
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	1 144 398	2 522 257	355 280
- Avances et acomptes au personnel	19 472	19 537	19 815
- Crédit de TVA	1 941 062	1 941 935	-
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés	785 294	1 520 667	-
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés SIMT	312 798	-	312 798
- Compte courant Tunisie LLD	12 887	46 649	31 905
- Compte courant MLA	327 240	257 762	257 761
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	23 174	23 174
- Autres comptes débiteurs	1 452 319	518 239	430 805
- Produits à recevoir des tiers	3 769 082	5 837 283	2 468 473
- Produits à recevoir sur contrats de portages	138 325	487 188	130 982
- Compte d'attente	479 585	571 599	479 249
- Charges constatées d'avance	514 226	1 519 016	559 324
Total brut	11 858 349	16 289 551	6 012 495
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(39 636)	(39 636)	(39 636)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(256 480)	(256 480)	(256 480)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(204 862)	(225 556)	(211 760)
Total net	11 281 540	15 692 048	5 428 788

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 30 JUIN 2013
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	2 572 991	195 753	2 768 744	1 637 576	200 195	1 837 771	930 973
TOTAUX		2 572 991	195 753	2 768 744	1 637 576	200 195	1 837 771	930 973

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Banques, découverts	17 715 777	15 842 316	6 471 546
Total	17 715 777	15 842 316	6 471 546

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Emprunts			
- Banques locales	121 766 178	96 389 971	94 360 139
- Banques étrangères	67 096 251	40 829 091	71 495 207
- Emprunts obligataires	193 482 000	218 000 000	212 000 000
- Billets de trésorerie	33 500 000	51 800 000	46 100 000
Total emprunts	415 844 429	407 019 062	423 955 346
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 979 539	1 228 462	1 658 113
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	624 884	432 934	643 310
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 044 476	4 633 660	6 124 078
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	116 450	21 802	65 886
Total dettes rattachées	6 765 349	6 316 858	8 491 387
Total	422 609 778	413 335 920	432 446 733

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	94 360 139	107 000 000	79 593 961	121 766 178	29 967 656	91 798 522
* AMEN BANK (SIMT)	65 334	-	43 152	22 182	-	22 182
* AMEN BANK 2011	13 916 244	-	2 331 641	11 584 603	-	11 584 603
* AMEN BANK 2012	11 545 227	-	5 052 501	6 492 726	-	6 492 726
* AL BARAKA BANK	19 000 000	40 000 000	38 000 000	21 000 000	-	21 000 000
* A.B.C TUNISIE	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
* A.B.C TUNISIE	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
* A.B.C TUNISIE	5 000 000	-	5 000 000	-	-	-
* CITIBANK	14 000 000	18 000 000	18 000 000	14 000 000	-	14 000 000
* ATTIJARI BANK 2009	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2010	6 000 000	-	1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	1 500 000	-	500 000	1 000 000	-	1 000 000
* BIAT 2009/2	3 500 000	-	1 000 000	2 500 000	500 000	2 000 000
* BIAT 2010	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* BIAT 2011	5 833 334	-	1 666 667	4 166 667	833 334	3 333 333
* ATTIJARI BANK 2013	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* BIAT 2013	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* A.B.C TUNISIE 5 MD	-	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000
* AMEN BANK 2013	-	10 000 000	-	10 000 000	-	10 000 000
* BIAT 2013	-	5 000 000	-	5 000 000	2 500 000	2 500 000
* A.B.C TUNISIE 4 MD 2013	-	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000
* BTK 2013	-	5 000 000	-	5 000 000	4 134 322	865 678
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	71 495 207	4 953 318	9 352 273	67 096 251	48 137 925	18 958 326
* BEI (credit participatif)	154 398	-	-	154 398	154 398	-
* B.E.I	1 968 201	-	546 688	1 421 513	291 835	1 129 678
* B.E.I	7 573 763	-	1 853 141	5 720 622	1 934 126	3 786 496
* B.E.I	6 778 312	-	1 326 973	5 451 339	2 754 665	2 696 674
* B.E.I	1 475 531	-	289 682	1 185 849	598 398	587 451
* B.E.I	5 917 315	-	959 660	4 957 655	3 006 711	1 950 944
* B.E.I	1 767 393	-	286 299	1 481 094	898 688	582 406
* B.E.I	1 673 667	-	145 820	1 527 846	1 232 492	295 354
* B.E.I	1 879 352	-	138 052	1 741 300	1 462 021	279 279
* B.E.I	1 879 888	-	138 046	1 741 842	1 462 554	279 288
* B.E.I	24 437 941	-	1 667 912	22 770 029	19 399 273	3 370 756
* PROPARCO	8 000 000	-	2 000 000	6 000 000	2 000 000	4 000 000
* BIRD 2012	7 989 445	-	-	7 989 445	7 989 445	-
* BAD	-	4 953 318	-	4 953 318	4 953 318	-
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	165 855 346	111 953 318	88 946 234	188 862 429	78 105 581	110 756 848

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>						
* Emprunt obligataire 2007 II	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2008 I	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2008 II	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	8 000 000	-	-	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	18 000 000	-	-	18 000 000	12 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2010"	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	24 000 000	-	6 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 II	24 000 000	-	-	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 III	30 000 000	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 I	30 000 000	-	3 518 000	26 482 000	22 964 000	3 518 000
* Emprunt obligataire 2012 II	20 000 000	-	-	20 000 000	17 070 000	2 930 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013"	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	212 000 000	20 000 000	38 518 000	193 482 000	135 034 000	58 448 000
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>						
* BILLETS DE TRESORERIE	46 100 000	50 000 000	62 600 000	33 500 000	4 500 000	29 000 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	46 100 000	50 000 000	62 600 000	33 500 000	4 500 000	29 000 000
TOTAL GENERAL	423 955 346	181 953 318	190 064 234	415 844 429	217 639 581	198 204 848

NOTE 13 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Avances et acomptes reçus des clients	10 931 385	8 151 402	7 834 473
- Dépôts et cautionnements reçus	6 253 374	6 660 508	6 378 928
Total	17 184 759	14 811 910	14 213 401

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
<i><u>Fournisseurs d'exploitation</u></i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	290 773	109 505	283 426
- Factures non parvenues	464 091	501 640	504 821
Sous total	754 864	611 145	788 247
<i><u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u></i>			
- Factures d'achats	2 576 785	4 535 945	1 677 731
- Effets à payer	21 741 383	21 852 475	15 410 365
- Factures non parvenues	1 154 669	440 838	89 524
- Retenues de garantie	215 258	215 258	215 258
Sous total	25 688 095	27 044 516	17 392 878
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	26 442 960	27 655 661	18 181 125

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour passifs et charges se détaillent par nature comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Autres provisions pour risques	1 143 123	1 107 778	1 103 123
Total des provisions	1 143 123	1 107 778	1 103 123

NOTE 16 : AUTRES

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Personnel, rémunérations dues	1 460	780	2 585
- Personnel, provisions pour congés payés	733 573	617 507	648 848
- Personnel, autres charges à payer	261 655	362 928	469 098
- Etat, retenues sur salaires	113 392	158 580	99 432
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	554 865	451 297	417 138
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	17 735	5 133	36 932
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 351 712	1 863 729	940 043
- Etat, TVA à payer	-	-	723 912
- Etat, autres impôts et taxes à payer	4 040	12 249	33 267
- Actionnaires, dividendes à payer	14 106	12 018	12 018
- C.N.S.S	439 141	391 143	332 073
- Autres comptes créditeurs	612 530	883 331	641 346
- Diverses charges à payer	252 476	231 161	185 000
- Charges à payer sur contrats de portage	916 955	855 084	794 955
- Produits constatés d'avance	45 807	59 550	50 205
- Impôt différé suite à l'opération de fusion (*)	207 655	259 569	207 655
Total	5 527 102	6 164 059	5 594 507

(*) Présenté au 30 Juin 2012 sous une rubrique distincte.

NOTE 17 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Capital social	(A) 41 500 000	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale	(B) 4 150 000	3 500 000	3 500 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	9 492 000	6 992 000	6 992 000
- Réserve affectée à l'augmentation du capital	(A) 3 500 000	-	-
- Autres réserves	3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission	(A) 39 500 000	22 500 000	22 500 000
- Boni de fusion	990 155	990 155	990 155
- Résultats reportés	11 100 679	14 793 245	14 793 245
Total des capitaux propres avant résultat de la période	114 009 677	87 552 243	87 552 243
Résultat de la période	5 406 849	7 454 918	11 457 434
Total des capitaux propres avant affectation	(D) 119 416 526	95 007 161	99 009 677

Résultat par action:

Résultat de la période (1)	5 406 849	7 454 918	11 457 434
Nombre d'actions (2)	7 927 778	7 300 000	7 300 000
Résultat par action (1) / (2)	(C) 0,682	1,021	1,570

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 actions, en trois tranches réparties en 300.000 actions la première tranche, 300.000 actions la deuxième tranche et 400.000 actions la troisième tranche, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2013, le 1er janvier 2014 et le 1er janvier 2015, à raison de :

- 3 action nouvelle pour 80 anciennes pour la première tranche.
- 3 action nouvelle pour 83 anciennes pour la deuxième tranche.
- 2 action nouvelle pour A51443 anciennes pour la troisième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2013 à la somme de 41.500.000 Dinars divisé en 8.300.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 30 juin 2012
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserves spéciales de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2011	35 000 000	22 500 000	3 500 000	-	-	4 092 000	3 776 843	16 253 663	7 364 119	92 486 625
Affectations approuvées par l'AGO du 29/05/2012						2 900 000		4 464 119	(7 364 119)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011								(5 950 000)		(5 950 000)
Fusion absorption de la SIMT				990 155				25 463		1 015 618
Résultat au 31 décembre 2012									11 457 434	11 457 434
Solde au 31 Décembre 2012	35 000 000	22 500 000	3 500 000	990 155	-	6 992 000	3 776 843	14 793 245	11 457 434	99 009 677
Augmentation par apport en numéraire, approuvée par L'A.G.E du 04/10/2012	5 000 000	17 000 000								22 000 000
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 04/10/2012	1 500 000				3 500 000			(5 000 000)		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2013			650 000			2 500 000		8 307 434	(11 457 434)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012								(7 000 000)		(7 000 000)
Résultat au 30 Juin 2013									5 406 849	5 406 849
Solde au 30 Juin 2013	41 500 000	39 500 000	4 150 000	990 155	3 500 000	9 492 000	3 776 843	11 100 679	5 406 849	119 416 526

NOTE 18 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Intérêts conventionnels	21 916 739	20 836 175	42 642 804
Intérêts intercalaires	346 395	195 510	639 838
Intérêts de retard	505 520	510 283	1 085 809
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	<u>22 768 654</u>	<u>21 541 968</u>	<u>44 368 451</u>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(335 137)	(259 972)	(609 430)
. Intérêts de retard	(451 821)	(240 232)	(750 062)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	258 826	540 358	830 476
. Intérêts de retard antérieurs	230 626	111 255	272 989
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(297 506)</u>	<u>151 409</u>	<u>(256 027)</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>22 471 148</u>	<u>21 693 377</u>	<u>44 112 424</u>

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	93 662	87 950	169 749
- Commissions d'assurance	300 004	264 951	527 452
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>393 666</u>	<u>352 901</u>	<u>697 201</u>

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Intérêts des emprunts obligataires	5 930 332	5 810 984	11 855 763
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	2 651 492	2 214 126	4 772 638
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	1 681 123	1 197 265	2 484 118
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	200 195	217 778	456 932
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>10 463 142</u>	<u>9 440 153</u>	<u>19 569 451</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	551 111	388 450	847 854
- Intérêts sur opérations de financement	1 091 067	984 862	2 446 720
- Pénalités fiscales et sociales	5 274	4 380	4 401
- Charges financières sur contrat de portage des titres MLA	122 000	152 240	300 031
- Gains de change	(20 084)	(16 994)	(16 994)
- Pertes de change	-	-	17 501
- Autres	-	-	445
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>1 749 368</u>	<u>1 512 938</u>	<u>3 599 958</u>
<u>Total général</u>	<u>12 212 510</u>	<u>10 953 091</u>	<u>23 169 409</u>

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Produits des participations	3 046 079	4 997 709	6 580 986
- Produits des titres immobilisés	18 656	114 429	17 698
- Revenus des autres créances immobilisées	622	20 596	75 154
- Produits nets sur cessions de titres de participation	942 999	-	-
- Produits nets sur cessions de titres de placements	7 440	3 285	10 574
<u>Total</u>	<u>4 015 796</u>	<u>5 136 019</u>	<u>6 684 412</u>

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Salaires et compléments de Salaires	2 383 921	2 054 244	4 231 442
- Bonus	250 000	200 000	400 000
- Indemnités représentatives de frais	95 154	78 029	127 206
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	501 906	431 434	833 129
- Autres charges sociales	261 654	253 963	435 349
<u>Total</u>	<u>3 492 635</u>	<u>3 017 670</u>	<u>6 027 126</u>

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Achat de matières et fournitures	45 125	54 461	97 915
<u>Total des achats</u>	<u>45 125</u>	<u>54 461</u>	<u>97 915</u>
- Locations	75 529	65 203	137 871
- Charges locatives et de copropriété	45 535	35 808	100 597
- Entretien et réparations	140 406	135 182	271 412
- Primes d'assurances	42 204	8 019	64 649
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	225 016	243 356	436 334
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>528 690</u>	<u>487 568</u>	<u>1 010 863</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	570 575	461 060	1 008 250
- Publicités, publications, relations publiques	108 767	109 988	189 679
- Déplacements, missions et réceptions	348 754	353 828	661 250
- Frais postaux et de télécommunications	165 681	194 450	349 298
- Services bancaires et assimilés	316 528	182 847	300 440
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 510 305</u>	<u>1 302 173</u>	<u>2 508 917</u>
- Jetons de présence	32 400	32 400	64 800
- Frais du contentieux	1 150	2 174	3 486
- Autres	8 560	8 731	11 911
<u>Total des charges diverses</u>	<u>42 110</u>	<u>43 305</u>	<u>80 197</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	71 404	63 793	128 885
- T.C.L	48 969	163 605	163 605
- Droits d'enregistrement et de timbres	18 165	88 377	97 872
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>138 538</u>	<u>315 775</u>	<u>390 362</u>
<u>Total général</u>	<u>2 264 768</u>	<u>2 203 282</u>	<u>4 088 254</u>

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions sur les risques clients se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	5 086 962	3 698 483	8 392 972
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 500 186)	(2 554 451)	(5 854 933)
- Créances radiées	7 146	-	2 311 154
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(7 146)	-	(2 150 159)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	-	-	(160 995)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>1 586 776</u>	<u>1 144 032</u>	<u>2 538 039</u>

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-	117 532
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	-	100 500
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	200 000	-	681 917
<u>Total</u>	<u>200 000</u>	<u>-</u>	<u>899 949</u>

NOTE 26 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	279 576	259 597	531 283
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	345 800	352 236	706 082
<u>Total</u>	<u>625 376</u>	<u>611 833</u>	<u>1 237 365</u>

NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	60 891	60 890
- Dotations aux provisions pour risques et charges	40 000	87 046	82 391
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(6 898)	-	(13 796)
<u>Total</u>	<u>33 102</u>	<u>147 937</u>	<u>129 485</u>

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	55 417	-	-
- Produits sur assistance technique MLA	169 845	151 964	330 751
- Autres produits	67 856	62 230	125 057
<u>Total</u>	<u>293 118</u>	<u>214 194</u>	<u>455 808</u>

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2013 est calculé sur la base d'une estimation, au taux de 20% du bénéfice imposable.

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	19 359 261	21 275 326	21 275 326
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	(21 686 453)	(20 634 909)	(19 359 261)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	(7 834 473)	(6 632 235)	(6 632 235)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	10 931 385	8 151 402	7 834 473
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	(261 444)	(177 391)	(184 355)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(6 378 928)	(6 555 331)	(6 555 331)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	6 253 374	6 660 508	6 378 928
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	(2 917 677)	(2 729 904)	(2 729 904)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	3 012 082	2 915 177	2 917 677
- TVA collectées	+	22 880 568	21 308 776	43 933 873
- Loyers encaissés	+	140 466 361	131 914 757	270 293 049
- Intérêts de retard	+	505 520	510 283	1 085 809
- Créances virées en Pertes	-	(7 146)	-	(2 311 154)
- Encours financiers virées en pertes	+	-	-	419 742
- Remboursement des valeurs résiduelles	+	1 101 152	235 162	1 684 784
- Remboursements anticipés	+	6 801 534	5 706 809	11 965 883
- Produits sur Cessions anticipées	+	93 662	87 950	169 749
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>172 318 779</u>	<u>162 036 381</u>	<u>330 187 052</u>

NOTE 31 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	17 392 878	24 957 511	24 957 511
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	(25 688 095)	(27 044 516)	(17 392 878)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(355 280)	(1 752 568)	(1 752 568)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	1 144 398	2 522 257	355 280
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+	154 433 798	147 922 194	270 780 415
- TVA sur Investissements	+	21 138 070	20 406 450	38 158 268
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>		<u>168 065 769</u>	<u>167 011 328</u>	<u>315 106 028</u>

NOTE 32 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acompte en début de période	-	(7 514)	(7 514)	(7 514)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acompte en fin de période	+	7 514	7 514	7 514
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(19 815)	(10 957)	(10 957)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	19 472	19 537	19 815
- Charges constatées d'avance en début de période	-	(559 324)	(653 254)	(653 254)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	514 226	1 519 016	559 324
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	788 247	711 751	711 751
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(754 864)	(611 145)	(788 247)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	2 585	948	948
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(1 460)	(780)	(2 585)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	648 848	517 507	517 507
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(733 573)	(617 507)	(648 848)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	469 098	562 279	562 279
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	(261 655)	(362 928)	(469 098)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	99 432	133 064	133 064
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(113 392)	(158 580)	(99 432)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	417 138	586 364	586 364
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(554 865)	(451 297)	(417 138)
- C.N.S.S en début de période	+	332 073	344 705	344 705
- C.N.S.S en fin de période	-	(439 141)	(391 143)	(332 073)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	185 000	169 929	169 929
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	(252 476)	(231 161)	(185 000)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	794 955	702 844	702 844
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(916 955)	(855 084)	(794 955)
- TVA, payées sur biens et services	+	417 958	332 462	635 491
- Charges de personnel	+	3 492 635	3 017 670	6 027 126
- Autres charges d'exploitation	+	2 264 768	2 203 282	4 088 254
- Impôts et taxes	-	(138 538)	(315 775)	(390 362)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>5 700 377</u>	<u>6 161 747</u>	<u>10 267 452</u>

NOTE 33 : INTERETS PAYES

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Frais d'émission d'emprunt	+	195 753	395 300	553 138
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	36 932	4 587	4 587
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	(17 735)	(5 133)	(36 932)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	6 124 078	4 966 869	4 966 869
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	(4 044 476)	(4 633 660)	(6 124 078)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	1 658 113	669 962	669 962
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(1 979 539)	(1 228 462)	(1 658 113)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	643 310	518 783	518 783
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(624 884)	(432 934)	(643 310)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	65 886	64 449	64 449
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	(116 450)	(21 802)	(65 886)
- Charges financières	+	12 212 510	10 953 091	23 169 409
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(200 195)	(217 778)	(456 932)
		13 953 303	11 033 271	20 961 945

Intérêts payés

NOTE 34 : IMPOTS ET TAXES PAYES

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+	940 043	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	-	(566 418)	(655 860)	(940 043)
- Etat, reports d'impôts début de période	-	-	(1 002 705)	(1 002 705)
- Etat, reports d'impôts fin de période	+	-	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	33 267	34 430	34 430
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(4 040)	(12 249)	(33 267)
- TVA payées	+	3 989 514	-	1 904 404
- Impôts et taxes	+	138 538	315 775	390 362
- Impôts sur les bénéfices	+	1 351 712	1 863 729	2 454 697
		5 882 616	543 121	2 807 878

Impôts et taxes payés

NOTE 35 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	2 468 473	2 385 328	2 385 328
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	(3 769 082)	(5 837 283)	(2 468 473)
- Produits à recevoir sur contrats de portages en début de période	+	130 982	372 759	372 759
- Produits à recevoir sur contrats de portages en fin de période	-	(138 325)	(487 188)	(130 982)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	430 805	534 028	534 028
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(1 452 319)	(518 239)	(430 805)
- Apport de fusion autres comptes débiteurs	+	-	271 523	271 523
- Compte courant SIMT en début de période	+	-	1 639 381	1 639 381
- Compte courant SIMT en fin de période	-	-	-	-
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	31 905	40 647	40 647
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	(12 887)	(46 649)	(31 905)
- Compte courant MLA en début de période	+	257 761	196 871	196 871
- Compte courant MLA en fin de période	-	(327 240)	(257 762)	(257 761)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	+	23 174	23 174	23 174
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	-	(23 174)	(23 174)	(23 174)
- Comptes d'attente en début de période	+	479 249	464 422	464 422
- Comptes d'attente en fin de période	-	(479 585)	(571 599)	(479 249)
- Placements en titres en début de période	+	326 095	884 078	384 058
- Placements en titres en fin de période	-	(365 658)	(837 986)	(326 095)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	(641 346)	(813 340)	(813 340)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	612 530	883 331	641 346
- Apport de fusion autres comptes créditeurs	-	-	(1 748 642)	(1 748 642)
- Apport de fusion liquidités	+	-	184 847	184 847
- Produits des placements	+	4 015 796	5 136 019	6 684 412
- Autres produits d'exploitation	+	300 004	264 951	527 452
- Autres gains ordinaires	+	237 701	214 194	455 808
<u>Autres flux de trésorerie</u>		<u>2 104 859</u>	<u>2 353 691</u>	<u>8 095 629</u>

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en début de période	-	(741 196)	(441 219)	(441 219)
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en fin de période	+	928 886	441 219	741 196
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	117 398	137 649	475 427
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	537 469	67 740	92 745
- Régularisation TVA sur transfert d'immobilisations corporelles	-	(7 225)	-	-
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>835 333</u>	<u>205 389</u>	<u>868 149</u>

NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	56 340	-	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	55 417	-	-
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		111 757	-	-

NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	1 147 000	31 800	11 530 450
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	2 500 000	2 500 000	2 500 000
- Avances sur acquisitions de Titres de en début de période	-	(4 404 293)	(2 415 580)	(2 415 580)
- Avances sur acquisitions de Titres de en fin de période	+	4 404 293	2 415 580	4 404 293
- Dépôts et cautionnements versés	+ ou -	202 151	-	(900)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	283 712	532 170	1 059 019
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		4 132 863	3 063 970	17 077 282

NOTE 39 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	500 000	-	266 600
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	+	61 000	-	-
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	1 063 640	300 000	300 000
- Remboursements sur prêts au personnel	+	197 558	190 683	718 261
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		1 822 198	490 683	1 284 861

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Dividendes et tantièmes	+	7 000 000	5 950 000	5 950 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	12 018	9 951	9 951
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	(14 106)	(12 018)	(12 018)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		6 997 912	5 947 933	5 947 933

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Banques	+	1 108 831	2 011 591	5 190 925
- Caisses	+	11 464	3 578	6 635
- Banques, découverts	-	(17 715 777)	(15 842 316)	(6 471 546)
Liquidités et équivalents de liquidités		(16 595 482)	(13 827 147)	(1 273 986)

NOTE 42 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 29 Août 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.3.6 Notes rectificatives relatives au Bilan arrêté au 30/06/2013

❖ Engagements donnés au niveau de l'état des engagements hors bilan

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2013 de.....**38 916 590 DT**

Elle se détaille comme suit :

	30 JUIN 2013	30 JUIN 2012	31 DECEMBRE 2012
ENGAGEMENTS DONNES	38 916 590	27 611 191	24 150 401
Engagements de financement en faveur de la clientèle	31 563 590	27 611 191	19 150 401
Engagements sur titres	7 353 000	-	5 000 000

❖ Note 17 : Les capitaux propres

La valeur exacte de la parité d'attribution de la 3ème tranche est de 2 actions nouvelles pour 43 anciennes.

❖ Note 29 : Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2013 est calculé sur la base d'une estimation, au taux de 20% du bénéfice imposable.

4.3.7 Notes explicatives relatives au Bilan arrêté au 30/06/2013

❖ Note 17 : Les capitaux propres

Le calcul du nombre moyen pondéré des actions de TL en circulation au 30/06/2013 est comme suit :

$$(7\,300\,000 * (67/180)) + (8\,300\,000 * ((180-67)/180)) = 7\,927\,778 \text{ actions}$$



Nombre d'actions anciennes

Nombre d'actions nouvelles

4.4. Avis des co-commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013



ECC MAZARS
Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2013

*Mesdames, messieurs les Actionnaires de
Tunisie Leasing SA,*

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2013. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 610 040 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 5 407 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2013, l'état des engagement hors bilan ainsi que, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

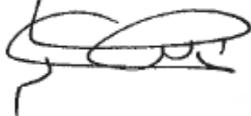
Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Tunisie Leasing » au 30 juin 2013, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis le 30 Août 2013

Les Co-commissaires aux Comptes

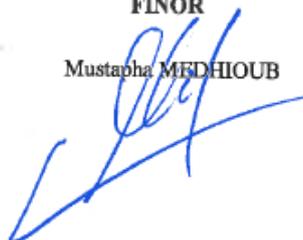
ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



4.5. Engagements financiers au 30/06/2013

(en dinars)

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a)garanties personnelles						
cautionnement	15 309 840			15 309 840 ()		
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
* Hypothèques						
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e)abandon de créances						
f) engagement sur titre non libéré	7 353 000	7 353 000				
g) engagement par signature	31 563 590	31 563 590				
TOTAL	54 226 430	38 916 590		15 309 840		
2-Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties	531 056	531 056				
b) Garantie réelle						
* hypothèques	3 778 932	3 778 932				
*nantissement						
c)Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e)Engagements sur intérêts à échoir sur contrats actifs	72 538 128	72 538 128				
TOTAL	76 848 116	76 848 116				
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé	1 000 000	1 000 000				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage	4 050 320			4 050 320 (**)		
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	5 050 320	1 000 000		4 050 320		

(*) Les 15 309 840 DT au 30-06-2013 sont répartis comme suit : 11 000 000 DT sur Tunisie Factoring et 4 309 840 DT sur LLD.

(**) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA. TL a procédé au remboursement des trois premières échéances pour un montant de 3 623 370 DT, en sus de l'imputation des dividendes de MLA de l'exercice 2011 sur les actions de portage pour 780 923 DT

4.6. Encours de crédits contractés par Tunisie Leasing au 30/06/2013

4.6.1. Encours des emprunts obligataires émis par Tunisie Leasing

En Dinars

Emprunt Obligataire	Montant en dinars	Échéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 30/06/2013
Emprunt Obligataire 2008 - II	15 000 000	27/11/2013	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	3 000 000
Emprunt Obligataire 2008 - III	15 000 000	27/01/2014	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	3 000 000
Emprunt Obligataire 2009 - I	15 000 000	02/03/2014	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	3 000 000
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2009'	20 000 000	25/09/2014	TMM + 1,25% ou 5,65%	5 ans	8 000 000
Emprunt Obligataire 2009 - II	15 000 000	29/03/2015	TMM + 0,625% ou 5,125%	5 ans	6 000 000
Emprunt Obligataire 2010 - I	20 000 000	01/06/2015	TMM + 0,625% ou 5,125%	5 ans	8 000 000
Emprunt Obligataire 2010 - II	30 000 000	17/11/2015	TMM + 0,75% ou 5,375%	5 ans	18 000 000
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2010'	20 000 000	28/02/2016	TMM + 1,1% ou 5,7%	5 ans	12 000 000
Emprunt Obligataire 2011 - I	30 000 000	10/06/2016	TMM + 0,9% ou 5,75%	5 ans	18 000 000
Emprunt Obligataire 2011 - II	30 000 000	29/10/2016	TMM + 1,25% ou 5,95%	5 ans	24 000 000
Emprunt Obligataire 2011 - III	30 000 000	29/01/2017	TMM + 1,35% ou 5,85%	5 ans	24 000 000
Emprunt Obligataire 2012 - I	30 000 000	29/05/2019	TMM + 1,75% ou 6,15% et 6,25%	5 ans ou 7 ans avec deux années de grâce	26 482 000
Emprunt Obligataire 2012 - II	20 000 000	15/01/2020	TMM + 1,75% ou 6,3% et 6,4%	5 ans ou 7 ans avec deux années de grâce	20 000 000
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2013-1'	20 000 000	02/05/2014	TMM + 2.25% ou 7%	5 ans	20 000 000
TOTAL	310 000 000				193 482 000

4.6.2. Encours des emprunts bancaires contractés par Tunisie Leasing

En milliers de Dinars

- Encours des emprunts bancaires contractés par TL au 30 juin 2013

Emprunt	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Durée	Encours au 30/06/2013
BANQUES LOCALES	194 000 000				121 766 178
Amen Bank (SIMT)	20 000 000	TMM + 1,1%	Trimestriellement	2 ans	22 182
Al Baraka Bank	6 000 000	6,08%	Renouvelable tous les 3 mois	3 ans	6 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	6,45%	Renouvelable tous les 3 mois	3 ans	5 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	6,44%	Renouvelable tous les 3 mois	3 ans	5 000 000
Al Baraka Bank	3 000 000	6,44%	Renouvelable tous les 3 mois	3 ans	3 000 000
Al Baraka Bank	2 000 000	6,44%	Renouvelable tous les 3 mois	3 ans	2 000 000
ABC Tunisie 2013	4 000 000	TMM + 1,5%	Principal in fine le 29/04/2013	1 an	4 000 000
ABC Tunisie 2013	5 000 000	TMM + 1,5%	Principal in fine le 29/05/2014	1 an	5 000 000
CitiBank	3 000 000	TMM + 1%	Principal in fine le 30/07/2013	1 an	3 000 000
CitiBank	2 000 000	TMM + 1,5%	Principal in fine le 11/07/2013	3 mois	2 000 000
CitiBank	2 000 000	TMM + 1,5%	Principal in fine le 13/08/2013	3 mois	2 000 000
CitiBank	3 000 000	TMM + 1,5%	Principal in fine le 29/08/2013	3 mois	3 000 000
CitiBank	4 000 000	TMM + 1,5%	Principal in fine le 13/09/2013	3 mois	4 000 000
Attijari Bank 2009	10 000 000	TMM + 1,15%	Trimestriellement	5 ans	3 000 000
Attijari Bank 2010	10 000 000	TMM + 1,05%	Trimestriellement	5 ans	5 000 000
Attijari Bank 2013	10 000 000	TMM + 2 %	Trimestriellement	5 ans	10 000 000
BIAT 2009/1	5 000 000	TMM + 1,25%	Semestriellement	5 ans	1 000 000
BIAT 2009/2	10 000 000	TMM + 1,2%	Trimestriellement	5 ans	2 500 000
BIAT 2010	10 000 000	TMM + 1,1%	Trimestriellement	5 ans	4 000 000
BIAT 2011	10 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement	3 ans	4 166 667
BIAT 2013	10 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement	5 ans	10 000 000
BIAT 2013	5 000 000	TMM + 1,50%	Trimestriellement	2 ans	5 000 000
Amen Bank 2011	20 000 000	TMM + 1,1%	Trimestriellement	2 ans	11 584 603
Amen Bank 2012	15 000 000	TMM + 2%	Mensuellement	18 mois	6 492 726
Amen Bank 2013	10 000 000	TMM+ 2 %	Principal in fine le 30/07/2013	1 mois	10 000 000
BTK 2013	5 000 000	TMM+2.25	Trimestriellement	5 ans	5 000 000

- **Encours des emprunts étrangers contractés par TL au 30 Juin 2013**

Emprunt Etranger	Montant	Taux d'intérêt	Échéance	Durée	Encours au 30/06/2013
BEI (Crédit participatif)	1 619 000	4,50%	17/09/2017	10 ans	154 398
BEI	6 156 000	3,86% ou 4,50%	15/05/2014	10 ans	1 421 513
BEI	18 155 000	2,87%	15/10/2014	7 ans	5 720 622
BEI	13 209 000	2,14%	15/04/2015	5 ans	5 451 339
BEI	2 885 000	1,86%	15/04/2015	5 ans	1 185 849
BEI	9 654 000	2,18%	15/10/2015	5 ans	4 957 655
BEI	2 881 000	2,28%	15/10/2015	5 ans	1 481 094
BEI	1 818 263	1,69%	15/04/2018	6 ans	1 527 846
BEI	2 016 357	1,53%	15/04/2019	7 ans	1 741 300
BEI	2 016 879	1,54%	15/04/2019	7 ans	1 741 842
BEI	24 437 941	1,39%	15/10/2019	7 ans	22 770 029
BIRD 2012	7 989 445	3,9% ou 4,15%	15/05/2022	10 ans	7 989 445
PROPARCO	18 000 000	5,98%	30/09/2014	5 ans	6 000 000
BAD	4 953 318	4,33%	15/11/2022	10 ans	4 953 318
TOTAL DES EMPRUNTS ETRANGERS	115 791 203				67 096 251

- **Encours des billets de trésorerie par TL au 30 juin 2013**

Souscripteur	Montant (milliers DT)	Taux d'intérêt	Durée
TUNISIE SICAV	7 000	5,68 %	90
TUNISIE SICAV	5 000	5,68 %	90
TUNISIE SICAV	4 000	5,68 %	91
TUNISIE SICAV	5 000	6,04 %	90
TUNISIE SICAV	1 000	6,04 %	90
SANADETT SICAV	5 000	6,50 %	100
TUNISO-EMIRATIE SICAV	2 000	6,20 %	90
FCP VALEURS QUIETUDE 2014	1 500	5,75 %	360
CAPRA	3 000	6,30 %	360
TOTAL DES BILLETS DE TRESORERIE	33 500		

4.7. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire TL 2013-1

- CATEGORIE A : TAUX VARIABLE

En Dinars

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
Banques	2	80 000	8 000 000	80,00
SICAV	1	10 000	1 000 000	10,00
FCP	-	-	-	-
Assurances	1	10 000	1 000 000	10,00
Personnes Physiques	-	-	-	-
Total	4	100 000	10 000 000	100,00

- CATEGORIE A : TAUX FIXE

En Dinars

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
Banques	-	-	-	-
SICAV	2	3 500	350 000	14,46
FCP	-	-	-	-
Assurances	1	5 000	500 000	20,60
Personnes Physiques	71	15 700	1 570 000	64,87
Total	74	24 200	2 420 000	100,00

- CATEGORIE B : TAUX FIXE

En Dinars

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
Caisse de dépôts et de consignation	1	50 000	5 000 000	28,44
SICAV	9	77 500	7 750 000	44,08
FCP	1	600	60 000	0,35
Assurances	4	47 500	4 750 000	27,02
Personnes Physiques	2	200	20 000	0,11
Total	17	175 800	17 580 000	100,00

4.8. Soldes Intermédiaires de gestion au 30 Juin 2013

(exprimé en dinars)

	PRODUITS				CHARGES			SOLDES			
	juin-13	juin-12	déc-12		juin-13	juin-12	déc-12	juin-13	juin-12	déc-12	
Revenus du Leasing	21 916 739	20 836 175	42 642 804	Charges financières nettes	12 212 510	10 953 091	23 169 409				
Intérêts de retard & intercalaire	851 915	705 793	1 725 647								
Variation des agios réservés	-297 506	151 409	-256 027								
Autres produits d'exploitation	393 666	352 901	697 201								
Produit d'exploitation	22 864 814	22 046 278	44 809 625	Total des charges nettes financières	12 212 510	10 953 091	23 169 409	Marge commerciale (PNB)	10 652 304	11 093 187	21 640 216
Marge commerciale (PNB)	10 652 304	11 093 187	21 640 216	Charges de personnel	3 492 635	3 017 670	6 027 126				
Produits des placements	4 015 796	5 136 019	6 684 412	Autres charges d'exploitation	2 264 768	2 203 282	4 088 254				
Sous Total	14 668 100	16 229 206	28 324 628	Sous Total	5 757 403	5 220 952	10 115 380	Excédent Brut d'exploitation	8 910 697	11 008 254	18 209 248
Excédent Brut d'exploitation	8 910 697	11 008 254	18 209 248	Dotations aux amortissements	625 376	611 833	1 237 365				
Reprise sur provisions sur créances				Dotations aux provisions sur créances	1 586 776	1 144 032	2 538 039				
Reprise sur provisions sur titres				Dotations aux provisions sur titres	200 000		899 948				
Reprise sur provisions sur risques				Dotations aux provisions sur risques divers	33 102	147 937	129 485				
Autres produits ordinaires	293 118	214 194	455 808	Autres pertes ordinaires							
				Impôts sur les sociétés	1 351 712	1 863 729	2 402 783				
Sous Total	9 203 815	11 222 448	18 665 056	Sous Total	3 796 966	3 767 531	7 207 620	Résultat des activités ordinaires	5 406 849	7 454 918	11 457 434
Résultat des activités ordinaires après impôts	5 406 849	7 454 918	11 457 434	Résultat négatif des activités ordinaires			-				
Gains extraordinaires			-	Pertes extraordinaires			-				
Effet positif de modification comptable			-	Effet négatif de modification comptable			-				
TOTAL	5 406 849	7 454 918	11 457 434					Résultat net de l'exercice	5 406 849	7 454 918	11 457 434

4.9. Tableau des mouvements des capitaux propres:

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 30 juin 2013
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	Réserve affectée à	Réserves spéciales de	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2011	35 000 000	22 500 000	3 500 000	-	-	4 092 000	3 776 843	16 253 663	7 364 119	92 486 625
Affectations approuvées par l'AGO du 29/05/2012						2 900 000		4 464 119	(7 364 119)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011								(5 950 000)		(5 950 000)
Fusion absorption de la SIMT				990155 (*)				25463 (*)		1 015 618
Résultat au 31 décembre 2012									11 457 434	11 457 434
Solde au 31 Décembre 2012	35 000 000	22 500 000	3 500 000	990 155	-	6 992 000	3 776 843	14 793 245	11 457 434	99 009 677
Augmentation par apport en numéraire, approuvée par L'A.G.E du 04/06/2012	5 000 000	17 000 000								22 000 000
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 04/06/2012	1 500 000				3 500 000			(5 000 000)		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2013			650 000			2 500 000		8 307 434	(11 457 434)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012								(7 000 000)		(7 000 000)
Résultat au 30 Juin 2013									5 406 849	5 406 849
Solde au 30 Juin 2013	41 500 000	39 500 000	4 150 000	990 155	3 500 000	9 492 000	3 776 843	11 100 679	5 406 849	119 416 526

*Le boni de fusion calculé au 31/12/2010 s'est élevé à 990 155Dt. La date d'effet de la fusion étant début janvier 2012, un complément de boni de fusion de 25 463Dt a été constaté au 31/12/2011 calculé sur la base du différentiel entre la valeur de la fusion et la valeur des fonds propres de la SIMT au 31/12/2011.

4.10. Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation au 30/06/2013

(en dinars)

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Revenus de leasing	22 471 148	21 693 377	44 112 424
Produit net	14 668 100	16 229 206	28 324 628
Résultat d'exploitation	6 465 443	9 104 453	13 404 409
Capital social	41 500 000	35 000 000	35 000 000
Nombre d'actions	8 300 000	7 000 000	7 000 000
Revenus par action	2,707	3,099	6,302
Produit net par action	1,767	2,318	4,046
Résultat d'exploitation par action	0,778	1,300	1,915

4.11. Evolution du résultat net au 30/06/2013

(en dinars)

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Bénéfice avant impôt (1)	6 758 561	9 318 647	13 860 217
Bénéfice net d'impôt (2)	5 406 849	7 454 918	11 457 434
Bénéfice consolidé avant impôt (3)	12 857 452	14 252 567	27 365 265
Bénéfice consolidé net d'impôt (4)	10 921 083	10 385 292	20 778 724
Capital social	41 500 000	35 000 000	35 000 000
Nombre d'actions (5)	8 300 000	7 000 000	7 000 000
Bénéfice par action avant impôt (1)/(5)	0,814	1,331	1,980
Bénéfice par action net d'impôt (2)/(5)	0,651	1,064	1,637
Bénéfice consolidé par action avant impôt (3)/(5)	1,549	2,036	3,909
Bénéfice consolidé par action net d'impôt (4)/(5)	1,315	1,483	2,968
Bénéfice avant impôt/capital social	0,162	0,266	0,396
Bénéfice net d'impôt/capital social	0,130	0,212	0,327
Bénéfice consolidé avant impôt/capital social	0,309	0,407	0,781
Bénéfice consolidé net d'impôt/capital social	0,263	0,296	0,593

4.12. Evolution de la marge brute d'autofinancement au 30/06/2013

(en dinars)

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Bénéfice net d'impôt (1)	5 406 849	7 454 918	11 457 434
Dotations aux amortissements (2)	625 376	611 833	1 237 365
Dotations nettes aux provisions (3)	1 819 878	1 291 969	3 567 473
Marge brute d'autofinancement (1+2+3)	7 852 103	9 358 720	16 262 272

4.13. Indicateurs de gestion et ratios

En milliers de Dinars

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Résultat net (1)	5 407	7 455	11 457
Créances sur la clientèle + Portefeuille titres de placement + Portefeuille d'investissement	586 088	544 859	554 997
Engagements (2) (bilan et hors bilan)	601 297	569 094	557 967
Fonds propres (avant résultat net) (3)	114 010	87 552	87 552
Capitaux propres avant affectation	119 417	95 007	99 010
Créances sur la clientèle	535 993	509 221	507 053
Créances classées (4)	40 143	39 146	35 093
Produits réservés (5)	2 800	2 592	2.503
Total Provisions (6)	25 474	24 659	23.894
Emprunts et ressources spéciales (7)	440 326	429 178	438 918
Total bilan	610 040	573 925	577 020
Charges financières	12 213	10 953	23 169
Total charges d'exploitation	6 383	5 833	11 353
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	18,96%	15,38%	15,69%
Taux de créances classées	7,05%	7,23%	6,51%
Ratio de couverture des engagements classés	70,43%	69,61%	75,22%
Créances classées/ (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement)	6,84%	7,18%	6,32%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91 -24 de la BCT *		-	20,73%
Ratios de structure			
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	19,57%	16,55%	17,16%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	72,18%	74,78%	76,07%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	87,86%	88,73%	87,87%
Emprunts & Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/Créances sur la clientèle, opérations de leasing	85,35%	87,19%	89,37%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	23,81%	18,60%	21,28%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	12,86%	18,54%	32,35%
Coefficient d'exploitation	43,51%	35,94%	40,08%
Résultat net / Produit Net	36,86%	45,93%	40,45%

* Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4.14. Etats financiers consolidés intermédiaires arrêtés au 30/06/2013

4.14.1. Bilan consolidé au 30/06/2013

BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2013 (exprimé en dinars)								
	<u>Notes</u>	<u>30-juin</u> <u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>31-déc</u> <u>2012</u>	<u>Notes</u>	<u>30-juin</u> <u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>31-déc</u> <u>2012</u>
ACTIFS					CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Liquidités et équivalent de liquidités	5	9 961 968	12 873 177	17 999 895	PASSIFS			
Créance sur la clientèle					Emprunts et ressources spéciales			
Créances de leasing : encours financier		710 890 274	666 159 389	675 327 367	Concours bancaires	45 548 768	37 112 948	21 397 160
Moins : provisions		(18 249 064)	(17 246 189)	(17 519 124)	Emprunts et dettes rattachées	533 904 674	524 752 268	550 672 739
	6	<u>692 641 210</u>	<u>648 913 200</u>	<u>657 808 243</u>	Total Emprunts et ressources spéciales	579 453 442	561 865 216	572 069 899
Créances de leasing : Impayés		26 119 381	24 369 976	23 095 516				
Moins : provisions		(14 221 221)	(13 864 889)	(13 539 338)	Autres Passifs			
	7	<u>11 898 160</u>	<u>10 505 087</u>	<u>9 556 178</u>	Fournisseurs et comptes rattachés	26 730 335	28 054 076	18 966 606
Intérêts constatées d'avance		(4 995 568)	(4 721 907)	(4 826 102)	Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	44 997 247	34 927 084	36 534 200
Total des créances sur la clientèle		699 543 801	654 696 380	662 538 318	Provisions pour passifs et charges	4 538 873	2 044 616	2 135 673
Acheteurs factorés		132 082 218	118 455 940	115 214 380	Passifs impôts différés	1 283 563	1 186 130	1 311 755
Moins : provisions		(3 412 970)	(2 841 155)	(3 231 722)	Dettes envers la clientèle	26 496 821	20 914 151	23 519 279
	8	<u>128 669 248</u>	<u>115 614 785</u>	<u>111 982 658</u>	Autres passifs	25 862 628	24 597 811	23 823 348
Portefeuille titres de placement		2 555 025	4 043 655	2 829 011	Total des autres passifs	129 909 467	111 723 868	106 290 861
Portefeuille d'investissement								
Titres mis en équivalence		8 276 022	7 876 970	8 550 033	CAPITAUX PROPRES			
Autres immobilisations financières		28 155 548	15 077 578	24 777 719	Capital social	41 500 000	35 000 000	35 000 000
Moins : provisions		(1 094 802)	(112 386)	(894 803)	Réserves consolidées	92 524 862	71 569 221	71 347 515
Total portefeuille d'investissement	9	35 336 768	22 842 162	32 432 949	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	134 024 862	106 569 221	106 347 515
Valeurs immobilisées					Résultat consolidé	7 044 372	5 918 418	11 860 909
Immobilisations incorporelles		12 817 777	10 963 741	12 243 335	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	141 069 234	112 487 639	118 208 424
Moins : amortissements		(6 569 848)	(4 773 448)	(5 568 294)	INTERETS MINORITAIRES	79 171 241	72 671 441	76 595 003
	10	<u>6 247 929</u>	<u>6 190 292</u>	<u>6 675 042</u>	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	220 240 475	185 159 080	194 803 427
Immobilisations corporelles		41 093 269	34 438 576	37 722 327				
Moins : amortissements		(13 384 556)	(11 768 294)	(12 935 873)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	929 603 383	858 748 164	873 164 186
	11	<u>27 708 712</u>	<u>22 670 282</u>	<u>24 786 454</u>				
Total des valeurs immobilisées		33 956 641	28 860 574	31 461 495				
Actifs d'impôts différés	12	1 110 367	1 090 777	1 187 993				
Autres actifs	13	18 469 563	18 726 654	12 731 866				
TOTAL DES ACTIFS		929 603 383	858 748 164	873 164 186				

4.14.2. Etat de résultat consolidé au 30/06/2013

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période du 1^{er} janvier au 30 JUIN 2013
(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin 2013	2012	31-déc 2012
Revenu de crédit bail	20	37 756 584	34 981 521	71 773 688
Revenu du factoring	21	5 882 794	4 676 993	10 070 453
Revenu des opérations de location longue durée		3 655 684	3 159 523	6 896 810
Autres produits d'exploitation		575 318	425 883	991 107
Total des Produits d'exploitations		47 870 380	43 243 920	89 732 058
CHARGES FINANCIERES NETTES	22	(16 221 830)	(14 257 049)	(30 044 094)
PRODUITS DES PLACEMENTS		1 053 483	243 943	369 667
PRODUIT NET		32 702 033	29 230 814	60 057 631
Charges de personnel		(6 473 215)	(5 921 436)	(11 592 469)
Autres charges d'exploitation		(6 438 471)	(5 038 035)	(10 889 819)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	(1 255 079)	(1 967 902)	(4 220 936)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(3 222 849)	(2 279 152)	(5 041 739)
Dotations aux provisions pour risques divers	24	(2 568 802)	(173 680)	(1 150 890)
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 743 617	13 850 610	27 161 778
Autres gains ordinaires		170 939	405 614	204 997
Autres pertes ordinaires		(57 104)	(3 657)	(1 510)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		12 857 452	14 252 567	27 365 265
Impôts différés		(88 582)	87 769	64 034
Impôts exigibles		(3 894 905)	(4 548 156)	(7 914 100)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		8 873 965	9 792 181	19 515 199
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9	2 047 118	593 112	1 263 526
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		10 921 083	10 385 292	20 778 724
Part revenant aux intérêts minoritaires	19	(3 876 711)	(4 466 874)	(8 917 815)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		7 044 372	5 918 418	11 860 909
Résultat par action		0,889	0,811	1,625

4.14.3. Etat de flux de trésorerie consolidé au 30/06/2013

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (exprimé en dinar tunisien)

	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	261 274 669	244 131 352	496 555 918
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(233 681 255)	(239 909 018)	(455 081 388)
Encaissements reçus des acheteurs factorés	152 171 202	147 463 363	315 406 721
Financements des adhérents	(154 377 797)	(155 112 702)	(311 739 712)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(8 019 251)	(8 189 020)	(14 234 077)
Intérêts payés	(17 816 662)	(12 962 903)	(25 026 159)
Impôts et taxes payés	(19 943 801)	(15 458 585)	(28 745 578)
Autres flux de trésorerie	3 913 064	301 783	4 080 939
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	<u>(16 479 831)</u>	<u>(39 550 884)</u>	<u>(18 783 336)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(7 877 897)	(2 372 411)	(9 265 854)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 592 896	863 064	1 912 634
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(4 653 558)	(3 063 970)	(17 077 282)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	1 822 198	503 595	1 344 229
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<u>(9 116 361)</u>	<u>(4 069 722)</u>	<u>(23 086 273)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	22 000 000	-	-
Dividendes et autres distributions	(7 256 053)	(6 206 074)	(10 120 459)
Encaissements provenant des emprunts	142 830 028	115 100 712	255 860 776
Remboursement d'emprunts	(145 903 548)	(93 772 133)	(206 440 732)
Flux liés au financement à court terme	(18 444 195)	25 730 832	20 466 510
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>(6 773 768)</u>	<u>40 853 338</u>	<u>59 766 095</u>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>180 433</u>	<u>16 544</u>	<u>10 448</u>
Variation de trésorerie	<u>(32 189 527)</u>	<u>(2 935 571)</u>	<u>17 906 934</u>
Trésorerie au début de l'exercice	(3 397 265)	(21 304 200)	(21 304 199)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(35 586 792)	(24 239 771)	(3 397 265)

4.14.4. Notes aux Etats financiers consolidés au 30/06/2013

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TLG »

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TLG** » est composé de onze sociétés spécialisées chacune notamment, dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 30 juin 2013 à la somme de 41.500.000 dinars divisé en 8.300.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb leasing Algérie s'élève, au 30 juin 2013, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- Le placement des titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
- La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
- La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
- Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 30 juin 2013 à 10.000.000 dinars, divisé en 100.000 actions de 100 dinars chacune.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 30 juin 2013 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune totalement libérées.

▪ *Sociétés d'investissement*

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital actuel s'élève à 966.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 1 dinar chacune, totalement libérées.

Les titres de Tuninvest Sicar sont cotés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar**: constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest International-Sicar**: constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar**: constituée en 2002. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

▪ *Les autres sociétés du Groupe*

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital social s'élève à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital social s'élève à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.

- **Société Pôle de Compétitive de Sousse** est une société anonyme constituée en 2009 avec pour objet principal le développement du pôle technologique de Sousse et des zones industrielles.

Son capital social s'élève à 5.000.000 dinars divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après.

Tableau 1

Tableau des Participations au 30 Juin 2013

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	30 000	30,00%	352 645	36,51%	21 999	44,00%	12 500	25,00%	13 636	27,27%	569 765	56,98%			2 486	99,44%	1 049 995	30,00%	149 990	30,00%
Tunisie Valeurs							1 250	2,50%					39 994	99,99%						
Tunisie SICAR																				
Tuninvest SICAR																				
Tuninvest International SICAR																				
Tunisie Factoring																				
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											48 409	4,84%								
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																				
Autres	70 000	70,00%	613 355	63,49%	28 001	56,00%	36 250	72,50%	36 364	72,73%	381 826	38,18%	6	0,02%	14	0,56%	2 450 005	70,00%	350 010	70,00%
Total	100 000	100,00%	966 000	100,00%	50 000	100,00%	50 000	100,00%	50 000	100,00%	1 000 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	3 500 000	100,00%	500 000	100,00%

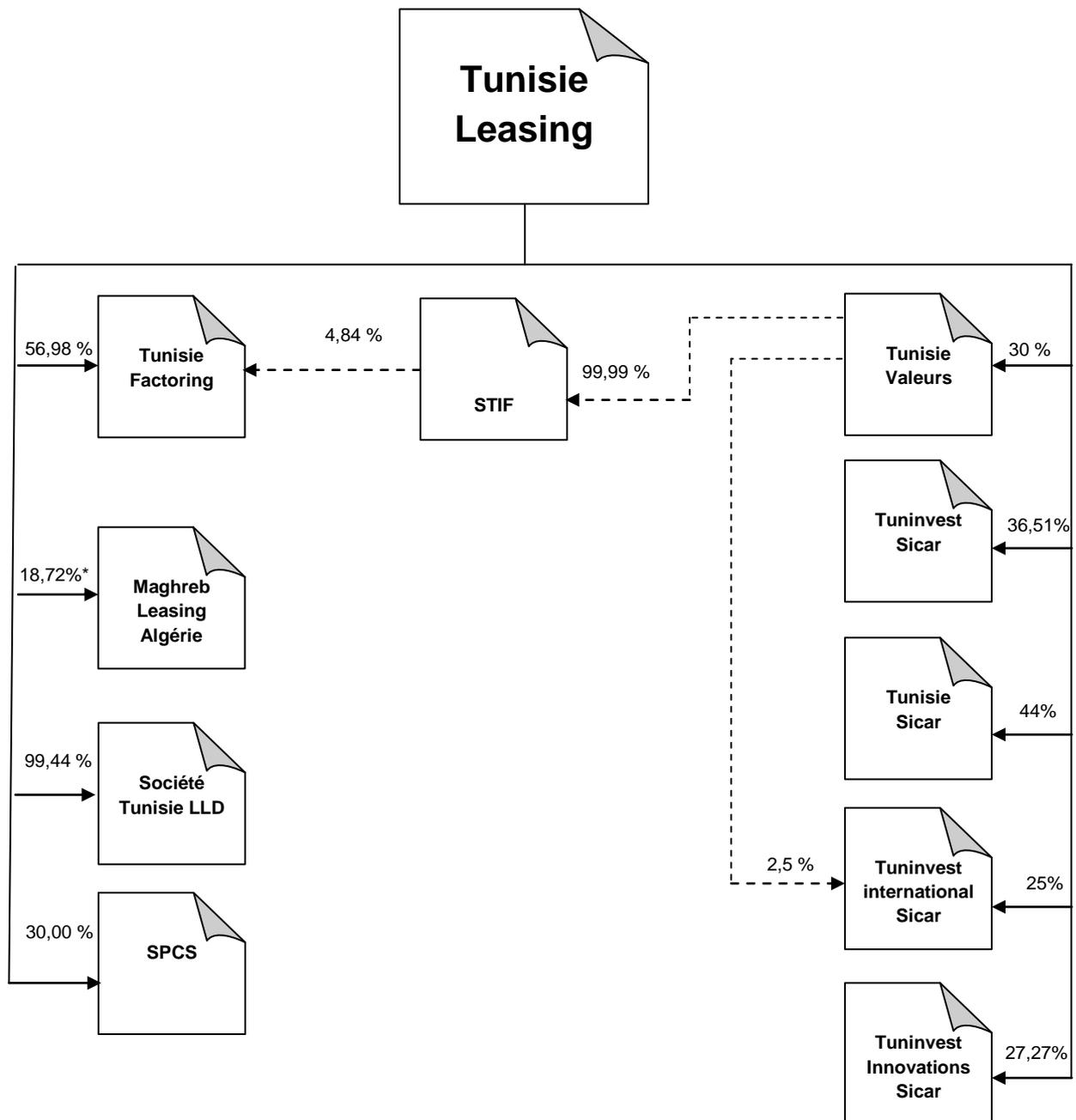
Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 30 Juin 2013

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		56,98%				99,44%		18,72%	(*)	30,00%	
Tunisie Valeurs								0,75%						30,00%						
Tunisie SICAR																				
Tuninvest SICAR																				
Tuninvest International SICAR																				
Tunisie Factoring																				
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											1,45%									
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																				
Autres																				
Total	30,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,75%	27,27%		56,98%	1,45%	0,00%	30,00%	99,44%	0,00%	18,72%	11,28%	30,00%	0,00%
Total participation	30,00%		36,51%		44,00%		25,75%		27,27%		58,43%		30,00%		99,44%		30,00%		30,00%	

(*) A travers des contrats de portage

**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 30 JUIN 2013**



———— Participations directes
 - - - - - Participations indirectes

(*) A Travers des contrats de portage

NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Pôle de Compétitivité de Sousse (SPCS)	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

(1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

(2) Bien que Tunisie Leasing détienne que 30% du capital de la Société Pôle de Compétitivité de Sousse et il existe une autre société qui détienne une fraction égale à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale car le représentant de Tunisie Leasing a été désigné en tant que Président Directeur Général de cette société, ce qui lui permettra de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette dernière.

- La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs
- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date retenue pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires correspond à celle des états financiers individuels intermédiaires, soit le 30 juin.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- ***Traitement des participations dans les entreprises associées***

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

▪ ***Intégration des sociétés sous contrôle exclusif***

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ *Homogénéisation des méthodes comptables*

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ *Elimination des soldes et transactions intra-groupe*

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

▪ *Conversion des états financiers des entités étrangères*

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1);
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38);
- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	20% et 33%
- Constructions	5%
- Constructions sur sol d'autrui	20%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	15% et 33%
- Installations générales	10% et 15%

4.3 : Portefeuille titres

Les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 31 décembre, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, Tunisie Leasing enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- c-** la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- d-** la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.6 : Politique de provisions

Le coût du risque est calculé conformément à la réglementation en vigueur.

4.6.1 : Provision à caractère individuel

Société mère (Tunisie Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision
	A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

Filiale (Maghreb Leasing Algérie)

Les provisions pour créances sont constituées par référence aux termes de l'instruction de la Banque d'Algérie N° 74-94 du 29 novembre 1994 relative à la fixation des règles prudentielles de gestion des banques et établissements financiers, en fonction de l'ancienneté des impayés.

Les catégories sont au nombre de quatre (4) :

	Taux de provision
Créances courantes	-
Créances à problèmes potentiels	30%
Créances très risquées	50%
Créances compromises	100%

Les garanties ne sont pas prises en considération pour le calcul des provisions.

Filiale (Tunisie Factoring)

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

Les classes de risque sont les suivantes :

	Minimum de provision A appliquer par classe
- A : Actifs courants	-
- B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
- B2 : Actifs incertains	20%
- B3 : Actifs préoccupants	50%
- B4 : Actifs compromis	100%

Tunisie Factoring distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

(1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
- Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.
Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

(2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.

- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 5%.

Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

4.6.2 : Provision à caractère général

Il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la TLG.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créances de leasing ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Désignation	Tunisie leasing	Tunisie factoring	M.L.Algérie	S.P.C.S	TOTAL
Banques	1 108 831	-	8 081 126	759 236	9 949 193
Caisses	11 464	1 026	-	285	12 775
TOTAL	1 120 295	1 026	8 081 126	759 521	9 961 968

NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2013	2012	2012
- Créances de leasing (encours financiers)	699 580 645	654 132 407	666 760 108
- Créances échues (valeurs résiduelles échus)	671 401	364 684	720 681
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	10 638 228	11 662 298	7 846 578
Total brut	710 890 274	666 159 389	675 327 367
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(14 680 149)	(15 234 144)	(14 568 160)
- Provisions pour dépréciation de l'encours courant	(3 548 412)	(2 000 000)	(2 930 461)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(20 503)	(12 045)	(20 503)
Total des provisions	(18 249 064)	(17 246 189)	(17 519 124)
Soldes au 30 juin 2013	692 641 210	648 913 200	657 808 243

NOTE 7 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	30-juin		31-déc
	2013	2012	2012
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	14 939 068	12 926 146	12 601 117
- Intérêts de retard à facturer	56 931	80 000	80 000
Montant brut	14 995 999	13 006 146	12 681 117
A déduire :			
- Provisions	(1 781 149)	(1 593 665)	(1 635 738)
- Produits réservés	(1 334 316)	(927 180)	(1 181 161)
Montant net	11 880 534	10 485 301	9 864 218
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	10 974 823	11 215 272	10 265 841
- Créances radiées	148 558	148 558	148 558
Montant brut	11 123 381	11 363 830	10 414 399
A déduire :			
- Provisions	(9 012 480)	(9 387 582)	(8 773 518)
- Produits réservés	(1 941 527)	(1 784 316)	(1 787 044)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
Montant net	20 816	43 374	(294 721)
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation	(3 190)	(23 588)	(13 319)
Solde des clients et comptes rattachés	11 898 160	10 505 087	9 556 178

NOTE 8 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 30 juin 2013, comme suit :

	30-juin		31-déc
	2013	2012	2012
Comptes des acheteurs factorés			
Comptes des acheteurs locaux	121 719 432	104 391 708	106 261 384
Comptes des acheteurs export	3 426 129	5 477 484	3 697 505
Comptes des acheteurs import	6 936 657	8 586 748	5 255 491
<u>Sous total</u>	(A) <u>132 082 218</u>	<u>118 455 939</u>	<u>115 214 380</u>
A déduire			
Provisions	(3 412 970)	(2 841 155)	(3 231 722)
<u>Montant net</u>	<u>128 669 248</u>	<u>115 614 784</u>	<u>111 982 658</u>
Comptes des adhérents			
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)	477 590	752 650	485 863
Fonds de garantie	13 204 378	12 595 675	11 287 812
Compte import	6 936 657	8 586 748	5 255 491
Disponible	24 378 622	12 992 010	19 505 033
<u>Sous total</u>	(B) <u>44 997 247</u>	<u>34 927 084</u>	<u>36 534 200</u>
<u>Encours de Financement des adhérents</u>	(A) - (B) <u>87 084 971</u>	<u>83 528 856</u>	<u>78 680 180</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin		31-déc
	2013	2012	2012
Titres mis en équivalence	8 276 022	7 876 970	8 550 033
Titres immobilisés	33 284 411	13 113 360	27 845 411
Prêts au personnel	1 667 113	1 650 565	1 624 406
Dépôts et cautionnements versés	231 467	27 157	281 647
Échéances à moins d'un an prêts au personnel	325 557	286 496	26 257
<u>Total brut</u>	<u>43 784 570</u>	<u>22 954 548</u>	<u>38 327 754</u>
A déduire			
Versements restant à effectuer sur titres	(7 353 000)	-	(5 000 000)
<u>Montant libéré</u>	<u>36 431 570</u>	<u>22 954 548</u>	<u>33 327 754</u>
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(1 075 326)	(92 910)	(875 327)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)	(1 596)
<u>Total net</u>	<u>35 336 768</u>	<u>22 842 162</u>	<u>32 432 949</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 30 juin 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Coût d'acquisition	Ecart d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	521 084	(37 681)	354 697	32 597	870 697	36,51%
* Tunisie Sicar	219 990	-	(56 209)	19 623	183 404	44,00%
* Tunisie Valeurs	3 038 451	-	1 473 354	549 033	5 060 838	30,00%
* Tuninvest International Sicar	128 750	-	376 838	2 775	508 363	25,75%
* Tuninvest Innovations Sicar	136 360	-	73 270	1 443 090	1 652 720	27,27%
	<u>4 044 635</u>	<u>(37 681)</u>	<u>2 221 950</u>	<u>2 047 118</u>	<u>8 276 022</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	Observation
- B.T.S	500	10	5 000			1997	
- S T I F	1	10	10			2000	
- Société moderne de titrisation	500	100	50 000		50 000	2002	
- Alios Finance	44 762		812 886			2006	
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000	1 000 000			2010	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10	42 910		42 910	2000	(*)
- Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100	100			2010	
- Société BYZACENE	1 005	100	100 500		100 500	2006	(*)
- Société PROMOTEL TF	8 400	100	840 000			2009	(*)
- Amen Santé	19 234	10	192 340			2009/2010	
- M.B.G	15 000	100	1 500 000			2009	(*)
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	19	184 815			2009	(*)
- Société Touristique "OCEANA"	3 334	100	333 400			2009	(*)
- Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100	1 000 000			2009	(*)
- Société Comete Immobiliere	3 000	100	300 000			2010	(*)
- Société Golden Yasmine Loisirs	20 000	10	200 000			2008	(*)
- Clinique El Amen La Marsa S.A	420	100	42 000			2010	
- Clinique El Amen Beja	2 818	100	281 800			2010-2012	
- Société YASMINE	400 000	10	4 000 000			2011	(*)
- Serts	40 000	10	400 000			2011	(*)
- Société Agricole SIDI OTHMEN	35 000	100	3 500 000			2012	(*)
- Ennakl	389 000	1	4 998 650		881 917	2012	
- Amen Finance Company	100 000	100	10 000 000	5 000 000		2012	
- Tayssir	5 000	100	500 000			2013	
- FCPR Tuninvest Croissance	6 470	100	3 000 000	2 353 000		2013	
			<u>33 284 411</u>	<u>7 353 000</u>	<u>1 075 326</u>		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2013

(Exprimés en dinars)

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	10 594 399	553 582	-	-	11 147 981	5 502 683	998 905	-	6 501 588	4 646 393
Logiciels (en cours)		1 406 141	20 860	-	-	1 427 001	-	-	-	-	1 427 001
Ecart d'acquisition		242 795	-	-	-	242 795	65 611	2 649	-	68 260	174 535
TOTAUX		12 243 335	574 442	-	-	12 817 777	5 568 294	1 001 554	-	6 569 848	6 247 929

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	1 143 058	-	-	-	1 143 058	-	-	-	-	1 143 058
Constructions	5%	6 193 718	8 328	116 525	-	6 318 571	1 264 555	251 410	-	1 515 965	4 802 606
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	20 345 959	4 018 695	-	1 386 020	22 978 634	5 907 499	1 093 046	1 088 408	5 912 137	17 066 496
Mobilier de bureau	10% et 20%	1 948 721	70 351	-	-	2 019 072	895 019	43 704	-	938 723	1 080 349
Matériel informatique	15% et 33%	2 666 464	78 356	-	-	2 744 820	2 297 023	69 991	-	2 367 014	377 806
Installations générales	10% et 15%	4 493 837	378 455	-	-	4 872 292	2 541 107	78 940	-	2 620 047	2 252 245
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		899 900	210 002	(123 750)	-	986 152	-	-	-	-	986 152
TOTAUX		37 722 327	4 764 187	(7 225)	1 386 020	41 093 269	12 935 873	1 537 091	1 088 408	13 384 556	27 708 712

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 12 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	30-juin		31décembre
	2013	2012	2012
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(1 215 234)	(1 080 438)	(1 215 234)
- Passif d'impôt différé, MLA	(68 329)	(105 692)	(96 521)
<u>Total des passifs d'impôt différé</u>	<u>(1 283 563)</u>	<u>(1 186 130)</u>	<u>(1 311 755)</u>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	293 468	326 937	270 364
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	482 764	493 105	622 508
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	334 135	270 735	295 121
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>1 110 367</u>	<u>1 090 777</u>	<u>1 187 993</u>
<u>Total des impôts différés</u>	<u>(173 196)</u>	<u>(95 353)</u>	<u>(123 762)</u>

NOTE 13 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30-juin		31-déc
	2013	2012	2012
-Stocks	853 448	778 539	830 725
- Clients autres sociétés du groupe	355 107	352 902	458 693
- Fournisseurs, avances	2 055 915	3 467 031	869 973
- Avances et acomptes au personnel	150 499	168 839	156 904
- Crédit d'impôt	8 524 288	7 238 859	5 689 675
- Autres comptes débiteurs	2 029 152	1 234 607	1 172 873
- Produits à recevoir des tiers	942 758	1 020 691	892 292
- Produits à recevoir sur contrats de portages	259 761	603 349	224 717
- Charges constatées d'avance	1 464 833	2 655 269	1 028 563
- frais d'émission des emprunts à long terme	2 358 086	1 741 704	1 941 621
<u>Total brut</u>	<u>18 993 848</u>	<u>19 261 790</u>	<u>13 266 036</u>
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 281)	(2 281)	(19 001)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(48 051)	(39 636)	(39 636)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(171 322)	(161 479)	(161 479)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(302 631)	(331 740)	(314 054)
<u>Total net</u>	<u>18 469 563</u>	<u>18 726 654</u>	<u>12 731 866</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<u>2013</u>	<u>30-juin</u> <u>2012</u>	<u>31-Déc</u> <u>2012</u>
Emprunts			
- Banques locales	161 773 444	119 447 915	130 444 480
- Banques étrangères	95 871 749	79 956 194	107 271 936
- Emprunts obligataires	193 482 000	218 000 000	212 000 000
- Crédit à court terme UTB	189 821	175 211	180 083
- Crédit à court terme BTE	2 645 934	3 959 481	2 638 932
- Ligne d'avance CITIBANK	11 000 000	11 000 000	11 000 000
- Ligne d'avance ABC	2 000 000	1 000 000	3 000 000
- Billets de trésorerie	54 350 000	76 750 000	70 000 000
- Amen Bank (Portages sur titres MLA)	4 050 320	6 039 033	4 050 320
<u>Total emprunts</u>	<u>525 363 267</u>	<u>516 327 834</u>	<u>540 585 751</u>
Dettes rattachées			
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	2 634 832	2 359 765	2 043 511
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	828 692	554 122	1 058 559
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 044 477	4 633 660	6 124 078
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	116 450	21 802	65 886
- Intérêts courus sur Emprunts Amen Bank (Portages sur titres MLA)	916 956	855 084	794 955
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>8 541 407</u>	<u>8 424 433</u>	<u>10 086 989</u>
<u>Total</u>	<u>533 904 674</u>	<u>524 752 268</u>	<u>550 672 739</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>130 444 480</u>	<u>117 876 710</u>	<u>86 547 746</u>	<u>161 773 444</u>	<u>52 656 117</u>	<u>109 117 327</u>
* AMEN BANK (SIMT)	65 334	-	43 152	22 182	-	22 182
* AMEN BANK 2011	13 916 244	-	2 331 641	11 584 603	-	11 584 603
* AMEN BANK 2012	11 545 227	-	5 052 501	6 492 726	-	6 492 726
* AL BARAKA BANK	19 000 000	40 000 000	38 000 000	21 000 000	-	21 000 000
* A.B.C TUNISIE	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
* A.B.C TUNISIE	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
* A.B.C TUNISIE	5 000 000	-	5 000 000	-	-	-
* CITIBANK	14 000 000	18 000 000	18 000 000	14 000 000	-	14 000 000
* ATTIJARI BANK 2009	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2010	6 000 000	-	1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	1 500 000	-	500 000	1 000 000	-	1 000 000
* BIAT 2009/2	3 500 000	-	1 000 000	2 500 000	500 000	2 000 000
* BIAT 2010	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* BIAT 2011	5 833 334	-	1 666 667	4 166 667	833 334	3 333 333
* ATTIJARI BANK 2013	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* BIAT 2013	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* A.B.C TUNISIE 5 MD	-	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000
* AMEN BANK 2013	-	10 000 000	-	10 000 000	-	10 000 000
* BIAT 2013	-	5 000 000	-	5 000 000	2 500 000	2 500 000
* A.B.C TUNISIE 4 MD 2013	-	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000
* BTK 2013	-	5 000 000	-	5 000 000	4 134 322	865 678
* BNP (MLA)	13 116 444	-	1 971 675	11 144 769	6 368 442	4 776 327
* CITIBANK (MLA)	2 001 515	3 339 210	2 001 515	3 339 210	-	3 339 210
* AL BARAKA BANK(MLA)	14 123 348	5 117 500	1 527 400	17 713 448	11 159 691	6 553 757
* AMEN BANK (factoring)	4 500 000	-	1 000 000	3 500 000	1 500 000	2 000 000
* AMEN BANK 2012-I (LLD)	423 233	-	79 833	343 400	261 273	82 127
* AMEN BANK 2012-II (LLD)	945 417	-	114 284	831 133	713 541	117 592
* AMEN BANK 2013-I (LLD)	-	2 000 000	73 631	1 926 369	1 703 020	223 349
* A.T.B 2012-I (LLD)	474 384	-	78 131	396 253	315 573	80 680
* A.T.B 2012-II (LLD)	500 000	-	64 274	435 726	356 329	79 397
* A.T.B 2013-I (LLD)	-	420 000	43 042	376 958	310 592	66 366
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>107 271 936</u>	<u>4 953 318</u>	<u>16 353 505</u>	<u>95 871 748</u>	<u>63 009 585</u>	<u>32 862 164</u>
* BEI (credit participatif)	154 398	-	-	154 398	154 398	-
* B.E.I	1 968 201	-	546 688	1 421 513	291 835	1 129 678
* B.E.I	7 573 763	-	1 853 141	5 720 622	1 934 126	3 786 496
* B.E.I	6 778 312	-	1 326 973	5 451 339	2 754 665	2 696 674
* B.E.I	1 475 531	-	289 682	1 185 849	598 398	587 451
* B.E.I	5 917 315	-	959 660	4 957 655	3 006 711	1 950 944
* B.E.I	1 767 393	-	286 299	1 481 094	898 688	582 406
* B.E.I	1 673 667	-	145 820	1 527 846	1 232 492	295 354
* B.E.I	1 879 352	-	138 052	1 741 300	1 462 021	279 279
* B.E.I	1 879 888	-	138 046	1 741 842	1 462 554	279 288
* B.E.I	24 437 941	-	1 667 912	22 770 029	19 399 273	3 370 756
* PROPARCO	8 000 000	-	2 000 000	6 000 000	2 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	-	-	-	-	-	-
* BIRD 2012	7 989 445	-	-	7 989 445	7 989 445	-
* BAD	-	4 953 318	-	4 953 318	4 953 318	-
* BEI (MLA)	1 907 197	-	1 907 197	-	-	-
* HSBC	9 109 204	-	1 184 571	7 924 633	3 997 116	3 927 517
* FRANSABANK	8 430 611	-	1 336 364	7 094 247	3 691 498	3 402 749
* ABC	16 329 718	-	2 573 100	13 756 618	7 183 046	6 573 572
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	237 716 416	122 830 028	102 901 251	257 645 192	115 665 702	141 979 491

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>						
* Emprunt obligataire 2007 II	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2008 I	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2008 II	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	8 000 000	-	-	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	18 000 000	-	-	18 000 000	12 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2010"	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	24 000 000	-	6 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 II	24 000 000	-	-	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 III	30 000 000	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 I	30 000 000	-	3 518 000	26 482 000	22 964 000	3 518 000
* Emprunt obligataire 2012 II	20 000 000	-	-	20 000 000	17 070 000	2 930 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013"	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	212 000 000	20 000 000	38 518 000	193 482 000	135 034 000	58 448 000

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	30-juin		31-déc
	2013	2012	2012
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	1 143 123	1 107 778	1 103 123
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	1 144 050	936 838	1 032 550
- Provisions pour risques divers, MLA	2 251 700	-	-
Total général	4 538 873	2 044 616	2 135 673

NOTE 16 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30-juin		31-déc
	2013	2012	2012
- Avances et acomptes reçus des clients	20 243 447	14 253 643	17 140 351
- Dépôts et cautionnements reçus	6 253 374	6 660 508	6 378 928
Total général	26 496 821	20 914 151	23 519 279

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30-juin		31-Déc
	2013	2012	2012
- Personnel, remunerations dues	2 427	419 113	582 993
- Personnel, provisions pour congés payés	1 186 774	1 328 713	1 317 724
- Personnel, autres charges à payer	451 165	1 241 359	1 204 551
- Fonds social	276 620	263 813	265 076
- Etat, retenues sur salaires	199 464	249 077	280 471
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	576 251	458 668	442 031
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	17 735	5 133	36 932
- Etat, impôts sur les bénéfices	3 622 798	4 269 673	5 433 647
- Etat, TVA à payer	100 124	1 923 965	2 528 764
- Etat, autres impôts et taxes à payer	16 407	101 320	60 060
- Actionnaires, dividendes à payer	7 105 750	8 767 460	3 791 017
- Associés, opérations sur le capital	750 000	-	750 000
- C.N.S.S	1 547 901	696 525	743 545
- Autres comptes créditeurs	4 901 297	2 917 612	2 424 954
- Diverses charges à payer	3 437 500	1 805 078	3 816 661
- Produits constatés d'avance	1 670 415	150 302	144 923
Total	25 862 628	24 597 811	23 823 348

NOTE 18 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30-juin		31-déc
		2013	2012	2012
- Capital social	(A)	41 500 000	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale		4 150 000	3 500 000	3 500 000
- Prime d'émission	(A)	39 500 000	22 500 000	22 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		9 492 000	6 992 000	6 992 000
- Réserve affectée à l'augmentation du capital	(A)	3 500 000	-	-
- Autres réserves		4 889 125	4 889 125	4 889 125
- Ecart de conversion		2 855 416	2 187 742	1 966 036
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	2 221 950	3 718 564	2 218 564
- Dividendes reçus des filiales		3 037 008	4 989 709	6 489 709
- Résultats reportés		22 879 363	22 792 081	22 792 081
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		134 024 862	106 569 221	106 347 515
- Résultat net des sociétés intégrées		8 873 965	9 792 180	19 515 198
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	2 047 118	593 112	1 263 526
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(3 876 711)	(4 466 874)	(8 917 815)
Résultat net revenant à la société consolidante (1)		7 044 372	5 918 418	11 860 909
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	141 069 234	112 487 639	118 208 424
Nombre d'actions (2)	(D)	7 927 778	7 300 000	7 300 000
Résultat par action	(1) / (2)	0,889	0,811	1,625

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 actions, en trois tranches réparties en 300.000 actions la première tranche, 300.000 actions la deuxième tranche et 400.000 actions la troisième tranche, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2013, le 1^{er} janvier 2014 et le 1^{er} janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la première tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la deuxième tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la troisième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2013 à la somme de 41.500.000 Dinars, divisé en 8.300.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) Voir note 9

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
30-juin-2013

(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Prime d'émission	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2011	35 000 000	3 500 000	4 092 000	22 500 000	-	4 889 125	1 689 981	3 315 045	3 934 004	23 650 362	9 526 719	112 097 236
Effets ajustements résultats filiales										(665)		(665)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2012			2 900 000						(4 044 651)	4 497 277	(3 352 626)	-
Affectations des résultats des filiales								(1 096 481)	2 765 287	4 430 176	(6 174 093)	(75 111)
Dividendes reçus des filiales intégrées									3 835 069	(3 835 069)		-
Ecart de conversion							276 055					276 055
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011										(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat consolidé au 31 décembre 2012											11 860 909	11 860 909
Solde au 31 décembre 2012	35 000 000	3 500 000	6 992 000	22 500 000	-	4 889 125	1 966 036	2 218 564	6 489 709	22 792 081	11 860 909	118 208 424
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2013		650 000	2 500 000						(6 489 709)	7 333 167	(3 993 458)	-
Affectations des résultats des filiales								3 386	1 222 640	6 568 483	(7 867 451)	(72 942)
Dividendes reçus des filiales intégrées									1 814 368	(1 814 368)		-
Augmentation par apport en numéraire, approuvée par L'A.G.E du 04/10/2012	5 000 000			17 000 000								22 000 000
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 04/10/2012	1 500 000				3 500 000					(5 000 000)		-
Ecart de conversion							889 380					889 380
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012										(7 000 000)		(7 000 000)
Résultat consolidé au 30 Juin 2013											7 044 372	7 044 372
Solde au 30 juin 2013	41 500 000	4 150 000	9 492 000	39 500 000	3 500 000	4 889 125	2 855 416	2 221 950	3 037 008	22 879 363	7 044 372	141 069 234

NOTE 19 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2013	2012	2012
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring			
- Dans le capital	4 157 175	4 157 175	4 157 175
- Dans les réserves	3 314 373	2 903 485	2 903 485
- Dans le résultat	(A) 404 659	347 189	672 790
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA			
- Dans le capital	43 879 465	43 879 465	43 879 465
- Ecart de conversion	7 220 071	5 697 156	5 169 777
- Dans les réserves	13 213 060	8 063 503	8 063 503
- Dans le résultat	(A) 3 468 938	4 116 406	8 238 422
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD			
- Dans le capital	1 400	1 400	1 400
- Dans les réserves	8 886	2 283	2 283
- Dans le résultat	(A) 3 114	3 279	6 603
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la SPCS			
- Dans le capital	3 500 100	3 500 100	3 500 100
- Dans les réserves	-	-	-
- Dans le résultat	-	-	-
Total des intérêts minoritaires	79 171 241	72 671 441	76 595 003
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) 3 876 711	4 466 874	8 917 815

NOTE 20 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	30-juin		31-Déc
	2013	2012	2012
- intérêts conventionnels	37 069 738	33 834 883	69 784 985
- Intérêts intercalaires	446 862	351 638	971 657
Revenus bruts de leasing	(A) 37 516 600	34 186 521	70 756 641
- Intérêts de retard	(B) 537 490	643 591	1 273 073
Total des autres produits	537 490	643 591	1 273 073
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(335 137)	(259 972)	(609 430)
. Intérêts de retard	(451 821)	(240 232)	(750 062)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	258 826	540 358	830 476
. Intérêts de retard antérieurs	230 626	111 255	272 989
Variation des produits réservés	(C) (297 506)	151 409	(256 027)
Total des revenus du leasing	(A)+(B)+(C) 37 756 584	34 981 521	71 773 688

NOTE 21 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de la période close le 30 juin 2013, se présente ainsi :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
- Commissions de factoring	2 420 175	2 077 199	4 361 054
- Intérêts de financement	3 462 620	2 599 795	5 709 399
<u>Total</u>	<u>5 882 794</u>	<u>4 676 993</u>	<u>10 070 453</u>

NOTE 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	5 930 332	5 810 984	11 855 763
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	4 180 267	2 641 100	5 681 768
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 806 136	2 834 136	6 341 673
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	200 196	217 778	456 932
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>13 116 931</u>	<u>11 503 998</u>	<u>24 336 136</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	1 322 371	386 278	840 296
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	1 665 641	1 448 013	3 500 867
- Autres	116 887	918 760	1 366 795
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>3 104 899</u>	<u>2 753 051</u>	<u>5 707 958</u>
<u>Total général</u>	<u>16 221 830</u>	<u>14 257 049</u>	<u>30 044 094</u>

NOTE 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	5 086 962	3 698 483	8 392 972
- Dotations aux provisions collectives (*)	112 096	-	1 196 774
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(3 500 186)	(2 554 451)	(5 854 933)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	507 467	131 557	467 035
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(376 376)	-	(201 375)
- Créances abandonnées des entreprises en difficultés (Tunisie Leasing)	7 146	-	2 311 154
- Reprises sur créances abandonnées des entreprises en difficultés	(7 146)	-	(2 150 159)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	-	-	(160 995)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	770 555	1 178 740	783 474
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (MLA)	(1 345 439)	(486 427)	(563 010)
Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées	<u>1 255 079</u>	<u>1 967 902</u>	<u>4 220 936</u>

NOTE 24 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	200 000	-	899 949
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(6 898)	-	(13 796)
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	2 375 700	173 680	264 737
<u>Dotations nettes aux provisions pour risques divers</u>	<u>2 568 802</u>	<u>173 680</u>	<u>1 150 890</u>

NOTE 25 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 29 Août 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.15. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 30 Juin 2013



ECC MAZARS
 Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
 Les Berges du Lac
 1053 Tunis
 Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
 E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Société d'expertise comptable
 Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
 Immeuble International City Center – Tour des bureaux
 Centre Urbain Nord – 1082 Tunis.
 Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
 E-mail administration@finor.com.tn

TLG Leasing-Factoring-LLD

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2013

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers consolidés intermédiaires du Groupe TLG couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2013. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Les comptes au 30 juin 2013 de la Tunisie LLD, Tunisie Valeurs, STIF, SPCS et Tuninvest International Sicar, dont la contribution au résultat consolidé du semestre s'élève à **1 105 KDT**, n'ont pas fait l'objet d'audit ou de revue limitée.

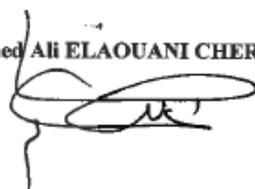
Sur la base de nos travaux et sous réserve de l'incidence éventuelle du point exposé ci-dessus, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers intermédiaires consolidés annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 Août 2013

Les Co-commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



4.16. Comportement boursier de l'action Tunisie Leasing sur la période des 9 premiers mois 2013

Sur les 9 premiers mois de 2013, le titre s'est adjugé un gain de 5.6% (contre -5.1% pour le secteur du leasing), portant son cours au niveau des 22.12DT. Une performance qui s'explique par la forte croissance des résultats du Groupe TLG (+19% à 7MDT).

En terme de volume, le titre a été peu dynamique à peine 16MDT (une moyenne de 86 000DT/jour) ont été échangées durant cette période.

Indicateurs boursiers :

Date d'introduction à la cote : 16 Mars 1992

Cours d'introduction : 17,850 DT

Capitalisation boursière (au 30/09/2013) : 183.6 MDT

Cours le plus haut ajusté en fonction du dividende et de l'augmentation de capital depuis le début de l'année 2013 : 26.521 DT

Cours le plus bas ajusté en fonction du dividende et de l'augmentation de capital sur l'année 2013 : 20.603 DT

	30/09/2013	2012	2011	2010
Capital social (KDT)	41 500	35 000	35 000	34 500
Nominal (DT)	5	5	5	5
Nombre d'actions émises	8 300 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Capitaux traités (KDT)	15 902	5 363	32 587	45 919
Titres traités	660 338	183 347	1 062 554	1 387 373
Cours plus haut (DT)	26.521	28,039	33.656	35.592
Cours plus bas (DT)	20.603	20.956	24,4	22.630
Clôture au 31/12 (DT)	22.120	22.600	29.000	34.890
Cap. Boursière au 31/12 (MDT)	183.6	187.6	203.0	244.2
Dividende par action (DT)	-	1	0,850	0,850
Date de distribution	-	13/06/2013	07/06/2012	07/06/2011

Evolution du cours de Tunisie Leasing depuis le début de l'année 2013



Chapitre 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE CONTROLE ET DE DIRECTION

Tunisie Leasing atteste qu'aucune autre information nouvelle relative au present chapitre n'est intervenue depuis la date d'enregistrement du Document de Référence "TL 2013" enregistré par le CMF le 10/07/2013 sous le numéro N° 13-004.